

du problème qui se pose aux institutions, depuis qu'elles ont repoussé quelques-unes des charges du rapport de l'hôpital Notre-Dame. Comptons les prix de 1913 avec ceux de 1917:

	1913	1917
Chauffage...	\$ 9,112.00	\$15,742.00
Vivandes, provisions, etc.	\$27,673.00	\$44,000.00
Médicaments	\$ 9,112.00	\$15,742.00
Salaires, etc.	\$24,694.00	\$33,360.00

Soit pour l'ensemble des services ci-dessus, une augmentation de \$38,637.00

Croît-on, qu'on a pu, avec le même nombre ordinaire de patients qu'avant la guerre, augmenter cependant les recettes de façon à compenser l'accroissement des dépenses?

Pas le moins du monde. La chose est impraticable.

Ces remarques et ces chiffres pourront édifier les âmes naïves souvent portées à croire qu'un hôpital, un asile, etc., est toujours millionnaire, parce que c'est une GROSSE MAISON, et qu'il faudrait le taxer d'importance!

Pas vrai?

A propos d'œuvres, il en est une belle à signaler: c'est l'association qui forme, à tour de rôle, les anciens élèves de chaque collège québécois. Les associations de Saint-Hyacinthe, de Joliette, de Lévis, ont fait leurs preuves. Sainte-Anne de la Pocatière va probablement, à l'occasion des fêtes du Ralliement, donner un élan considérable à son *Amicale des Anciens*.

Est-il rien de plus touchant que ces associations pour donner une forme palpable au souvenir et à la reconnaissance?

Ne serait-il pas à souhaiter que chaque collège ou séminaire eût son association des anciens?

Pourquoi Chicoutimi n'aurait-il pas la sienne, avant que les anciens de la première classe disparaissent d'au milieu de nous?

Il semble que l'approche du 50^{ème} de notre séminaire—dans 5 ans—serait une excellente occasion de jeter les bases de notre société des maintenant. D'autant que le groupement de nos forces pourrait aider singulièrement à préparer la célébration du premier demi-siècle d'existence de notre *Alma Mater*.

Les modes actuelles

(La Croix de Paris)

S'en prendre à la mode—ne fût-ce qu'à ses exagérations, à ses extravagances, à ses inconvenances—est une entreprise singulièrement audacieuse, qui ne manque pas de provoquer la souris, sinon les critiques du plus grand nombre.

Et cependant, depuis les Romains (loi Oppia) jusqu'à nos jours, les autorités les plus élevées se sont préoccupées de mettre un frein au luxe et à l'impudeur du costume féminin.

Dès l'origine du christianisme, saint Pierre et saint Paul ont tracé les règles de la bienséance de la toilette; les Pères de l'Eglise, puis saint François de Sales, Richelieu, Bossuet, Bourdaloue, Massillon, le P. de Ravignan, Mgr d'Hulst, et combien d'autres prédicateurs; enfin les quatre derniers papes, les évêques de France et en particulier, S. Em. le cardinal Amette ont condamné les excès de la coquetterie féminine, spécialement l'immoralité de la toilette et les décolletages dans les églises.

Si, hélas! ces graves avis ont été accueillis trop légèrement par le plus grand nombre des femmes, même bonnes et ferventes chrétiennes, c'est que l'importance de la question leur a certainement échappé: elles considèrent les colifichets de la toilette d'un œil amusé, et subissent avec plaisir et coquetterie les tyrannies les plus osées de la mode.

Elles ignorent assurément, ces femmes, qu'en se prêtant de bonne grâce aux extravagances de la toilette, elles subissent inconsciemment la sujétion d'un plan diaboliquement tramé, qui a pour but la démolition de la femme, en vue de déchristianiser et corrompre la société.

Le voici, ce plan occulte et infâme de la F.-M., qui est le mot d'ordre de la secte, et qui devrait être affiché partout en conformité du vœu exprimé par Léon XIII dans son immortelle Encyclique *Humani Generis*: "Arrachez à la F.-M. le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

Ecoutons et retenons ce mot d'ordre de la *Synagogue de Satan*: "Nous avons entrepris la corruption en grand, la corruption qui doit nous conduire à mettre un jour l'Eglise au tombeau... Puisque nous ne pouvons supprimer la femme, corrompons-la. Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an; il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être; mais, dans nos rangs, le soldat meurt et le soldat continue... Popularisons le vice dans les multitudes... Qu'elles le boivent, qu'elles s'en saturent. Faites des cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques."

Ce plan de corruption en vue de

Docteur J.-F. DELISLE

Médecin-chirurgien

Ancien interne de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
Diplôme d'hygiène public. Analyste.
Directeur du bureau d'hygiène de la ville de Chicoutimi.

Le docteur Delisle traitera toutes les maladies en général, mais donnera une attention toute spéciale aux maladies de l'enfance.

DOCTEUR J.-F. DELISLE

Bureau, Avenue Labrecque, en arrière de la Banque Molson.

la déchristianisation du genre humain et spécialement de la France, fille aînée de l'Eglise, se poursuit de toutes façons.

Naguère, un conseiller municipal de Paris, disait: "Nous voulons arracher aux jeunes filles ce sacré sentiment de la pudeur." Et, lui faisant écho, le F. Hubard donnait dans une école de filles de bien singuliers conseils!

En 1911, la *Loge Le Portique* discutait de la psychologie de la pudeur sur ce thème: "La pudeur est une invention moderne, fille du mépris chrétien de la forme et de la matière."

La secte s'est mise ardemment à l'œuvre; elle a soutenu, encouragé la "porcherie" du F. Robin à Compuis, la ruche du F. Sébastien Faure! Elle répand toutes les doctrines corruptrices des masses, désorganisatrices de la famille, spécialement celles qui aboutissent au suicide de la race!

La Société chrétienne est minée à tous ses degrés, et avec quel art infernal!

En haut, sous prétexte d'art, on emploigne lentement mais sûrement. Voyez le théâtre, les modes, les danses, les déshabillages, scandaleux d'avant-guerre! Sont-ils disparus à l'heure tragique présente?

La secte maçonnique qui s'appelle elle-même la contre-Eglise déchaine tous les vices pour écraser plus vite le catholicisme par la corruption. "Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption. A l'œuvre donc jusqu'à la fin!"

Vous comprenez maintenant, Mesdames, que l'Eglise, gardienne de la foi et des mœurs, elle qui n'ignore rien des plans diaboliques de la secte, ne saurait, sans trahir sa mission sacrée, s'abstenir de flétrir avec des paroles sévères l'immoralité croissante du costume féminin.

Les évêques belges, dans une lettre collective célèbre, ont rappelé, avant la guerre, les préceptes trop oubliés de la modestie chrétienne.

En Espagne et en Italie, cardinaux et évêques ont agi de même.

S. S. Pie X a souvent tracé les règles de la bienséance chrétienne. Et vous avez pu lire, affiché dans les églises, le sérieux avertissement de Son Eminence:

"Les femmes chrétiennes doivent ne se présenter à la Sainte Table qu'avec une mise décente. La tradition constante de l'Eglise exige qu'elles soient vêtues de robes montantes et fermées. Les modes païennes, plus scandaleuses encore en ce temps d'épreuves, ne doivent plus être tolérées dans les églises. Les prêtres qui donnent la sainte communion auront la douleur de la refuser aux personnes qui ne se soumettent pas conformes à cet avis."

J'ajouterais en terminant qu'un nom même du patriotisme, il est du devoir de la Française de conserver une tenue digne, qui n'exclut pas—bien au contraire—le bon goût et l'élégance, qui ont toujours été la renommée de notre race.

Sougez que nos nombreux alliés, appelés par la guerre à vivre sur notre sol, vous observent: quelles impressions peuvent-ils éprouver à la vue du beau sexe trop souvent travesti pendant ces heures tragiques en pingouins et en échassiers sommairement vêtus.

Apprenez qu'il y a quelques années, un professeur allemand fit en Suisse des conférences sur l'immoralité de la femme française. Il s'appuyait, hélas! pour tâcher d'établir sa thèse, sur notre théâtre faisandé et sur nos modes qui n'étaient souvent d'ailleurs que des créations de journaux édités à Vienne, Berlin et Francfort!

Les femmes chrétiennes ont su tenir avec un admirable moral.

Voici que s'offre à leur générosité un apostolat de la bienséance doublement nécessaire au point de vue catholique et patriotique.

Elles sauront, avec leur grand cœur, se montrer dignes de la noble mission qui leur incombe en donnant partout l'exemple de la modestie et de la grâce chrétiennes.

Jean de Lannoy.
(Bulletin de l'Association paroissiale de Saint-Augustin.)

En causant

Mewburn et Ballantyne sont venus à Québec.
L'Événement s'écrit aux pieds

Grand succès de la raffle du T. S. Sacrement

Le tirage de la raffle du T. S. Sacrement a eu lieu dimanche après-midi, 9 juin.

Le résultat a dépassé toute attente et les personnes charitables qui y ont contribué, soit par leur travail et par leur zèle, soit par leur générosité, ont droit aux plus sincères remerciements.

Voici les heureux gagnants désignés par le sort.

1^{er} cruicifix d'argent, gagné par Mme Ernest Eillon, de Sainte-Anne.
1^{er} corbeille d'argent, gagnée par Mlle M. Lindsay, de Saint-Gédéon.
1^{er} peinture à l'huile, gagnée par Mme Ludger Bouchard, de Chicoutimi-Ouest.

1^{er} souvenir de Rome (fontaine et colombes en marbre) gagné par Mlle M.-Lise Robin, de Chicoutimi-Ouest.
Vie de Saint Thérèse de l'Enfant Jésus gagnée par M. R.-R. Grenon, de la rue Cartier.

Le succès de cette raffle montre bien aux personnes qui en ont le mérite que Dieu sait bénir la charité et le zèle pour les œuvres saintes.

Nos félicitations aux heureux gagnants.

Examens des chauffeurs d'automobiles

Le gouvernement provincial vient de décréter, qu'à l'avenir toute personne désireuse de conduire des passagers dans une voiture automobile, moyennant finance, devra être munie d'une licence à cet effet, licence que l'on pourra obtenir après avoir passé un examen satisfaisant devant l'examineur officiel M. J.-D. Parent, de Roberval.

M. J.-D. Parent sera à Chicoutimi pour faire subir ces examens, mardi le 25 juin et à Jonquières, mercredi, le 26 juin. Tous les candidats devront se présenter devant lui à ces dates.

Pour plus amples renseignements les personnes intéressées sont priées de s'adresser à M. N. Tremblay, Percepteur du Revenu, rue Racine, Chicoutimi.

Les chauffeurs d'auto demeurant au Lac St-Jean, devront subir ces examens à Roberval, à la résidence de M. Parent, l'examineur, D. 738, 2^e f. 13-20 juin.

M. P.-G. ROY

L'université d'Indiana vient de conférer le titre de docteur ès-Lettres à l'un de nos nôtres, M. P.-G. Roy, de Lévis.

Chercheur patient et judicieux, historien de marque, M. Roy est l'un des hommes les plus versés dans les travaux et la connaissance de notre histoire. Il est l'âme de l'intéressante revue *Le Bulletin des Recherches historiques*.

Déjà membre de la Société Royale du Canada, docteur ès-Lettres de l'université Laval, officier de l'Instruction Publique, Monsieur Roy reçoit les honneurs académiques de l'université de l'Indiana.

L'an dernier, il publiait à Indianapolis un ouvrage où il prouvait que le fondateur de l'Indiana était François-Marie Bissot de Vincennes, descendant d'une famille de Lévis, et fixait ainsi un point d'histoire qui intriguait, depuis cinquante ans de recherches, les historiens des États-Unis et du Canada.

L'Indiana attendait la certitude sur ce point pour élever une statue à son fondateur.

C'est en reconnaissance de son travail, que M. Roy a reçu son dernier titre de docteur ès-Lettres.

Nos sincères félicitations à M. Roy.

FEU J.-A. PIUZE

Une dépêche nous apprend, à la dernière heure, le décès, à St-Paul de Mille-Vaches, comté de Saguenay, de M. J.-A. Piuze, ancien marchand, garde-forestier, et l'un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de la Côte Nord et du Comté de Saguenay. Il était âgé de 68 ans et avait toujours joui, jusqu'à ces dernières semaines, d'une excellente santé.

Nous présentons nos sympathies les plus vives à la famille, particulièrement à Mme Piuze, née à Chicoutimi, à M. Dorilas Tremblay, octogénaire père de Mme Piuze, et à M. Marius Piuze, de la maison Gagnon et Frère, à Hébertville.

Mois du Précieux Sang

Au monastère du Précieux sang, de Lévis. Une brochure de 208 pages, intitulée: *Mois du précieux sang de N. S. J. C.*, est en vente au Monastère du Précieux Sang, rue St-Louis, Lévis.

Ce recueil de pieuses considérations, spécialement préparées pour le Mois du Précieux Sang (juillet), peut servir de livre de méditations et de lectures spirituelles, durant le cours de l'année.

L'ouvrage est suivi de diverses prières au Précieux Sang, pour la Sainte Messe, la Confession, la Communion et l'exercice du chemin de la Croix.

Prix du volume \$0.20, — \$0.25 par la poste.

D. 734 4 fois, 6-13-20-27 juin

Lisez toutes les pages du "Progrès", elles sont intéressantes.

Lisez jusqu'au bout vous y gagnerez!

Rien d'important comme le journal. Quand on veut préparer l'opinion, quand on veut mener une lutte, on fonde ou on achète des journaux.

Le journal, tout est là.

Pour les catholiques qui voient clair, ce qu'il faut, ce sont des journaux catholiques, indépendants, capables de défendre la vérité, le droit, le patrie, les traditions.

Quand notre foi, notre langue, notre pays sont attaqués, il n'y a à peu près que les journaux qui ne se vendent point qui font la lutte pour sauver la foi, la langue, le pays.

La lutte va continuer plus chaude encore. Les ennemis préparent des coups terribles. Il nous faut donc des journaux vigoureux, solides; il faut que tous les soutiennent de leur influence, de leur argent.

Pensez-vous à cela quelques fois? Savez-vous ce qu'il en coûte de fatigues et de frais pour soutenir un journal indépendant?

Le personnel du PROGRES DU SAGUENAY vous fournit un journal bien fait, renseigné, instructif, indépendant, combatif.

Ce journal dont notre région peut-être fière devrait entrer dans CHAQUE FAMILLE de toutes nos paroisses.

Pourquoi pas?

Ceux qui ne le reçoivent pas devraient s'abonner, et les abonnés devraient se faire un point d'honneur de payer leur souscription régulièrement.

L'abonnement est la créance la plus difficile à faire rentrer à la caisse: pourquoi? Ne sait-on pas que le journal vit du prix de son abonnement.

Pourquoi des centaines de débiteurs qui ne nous doivent pas la somme de \$5.00, nous obligent-ils à leur écrire, à chacun, trois ou quatre lettres?

Est-ce raisonnable? Il est si facile de savoir où l'on en est en consultant la bande-adresse.

D'ailleurs, pour faciliter ce paiement, l'administration du PROGRES fixe l'échéance de tous les abonnements au 1^{er} janvier de chaque année: au jour de l'an. C'est une date remarquable.

Rappelez-vous, maintenant, ce que nous disions, le 10 mai. 1^o Au 1^{er} juillet inclusivement, l'abonnement sera de \$1.50 par année.

2^o Ceux qui s'abonneront ou paieront leurs arrérages avant le 1^{er} juillet 1918, conservent le droit de garder l'ancien prix de \$1.00, pour cette fois.

Après le 1^{er} juillet, abonnement et arrérages se paieront sur le pied d'une piastre et demie par année.

3^o Consultez la bande-adresse comptez vos arrérages, calculez combien de mois il y a entre l'échéance de votre abonnement et le 1^{er} janvier 1919, et faites vos remises, s'il vous plaît.

Si vous payez avant le 1^{er} juillet, rappelez-vous que, à \$100., les fractions d'abonnement sont à peu près:

Pour 2 mois	17 centimes.
Pour 6 mois	50 "
Pour 8 mois	65 "

Travaillez à répandre votre journal local, renseignez-le; faites-le lire.

*COLLECTIONS.

Salaires, Loyer, Jugements, Billets et Réclamations de toute nature collectés au pourcentage partout Nous pouvons avoir votre argent. Agence Mercantile VANIER. • Dept. 15 St-Jacques, Montréal.

Dr Henri-L. DUHAIME

Rue Racine, Chicoutimi

SPECIALITE:

MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

M. le Dr Duhaime est titulaire du département ophtalmique à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, où il tient son bureau tous les jours, de 9 heures à midi, excepté le dimanche.

Le Dr Duhaime tient son bureau chez lui tous les jours de 2 à 4 hrs p. m.

1 an 7 fev. 1918

Docteur A. BARRAS

D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU: Rue RACINE

CHICOUTIMI.

PACIFIQUE CANADIEN

A quand votre voyage dans l'Ouest?

UTILISEZ LE RESEAU DE CHEMIN DE FER PAR EXCELLENCE

Trains quotidiens directs entre l'Est et l'Ouest SERVICE SAN SEGAL

Wagons-lits et wagons-touristes des plus modernes

Bureaux des Billets: 30, rue St-Jean, Châteaufort Frontenac et Gare du Palais, Québec. CHAS.-A. LANGEVIN, Représentant du Service des Voyages, Agence générale de chemins de fer et lignes de paquebots océaniques.

La Cie du Chemin de Fer Roberval-Saguenay

Horaire en vigueur le 25 novembre, 1917, pour les jours de la semaine et le dimanche.

Départ du Bassin

La semaine, à 6.55 P. M. excepté le samedi.

Le dimanche, à 8.15 A. M. et 7.15 P. M.

Départ de Chicoutimi-Ouest:—

la semaine, 7.10 A. M. et 7.05 P. M.

le dimanche, 7.35 et 8.20 A. M.— 6.30 et 7.20 P. M.

Départ de Bagotville:—

la semaine 6.05 A. M. et 4.30 P. M.

le dimanche 7.00 A. M. et 5.20 P. M.

Départ de Laterrière:—

la semaine 7.10 A. M. et 7.55 P. M.

le dimanche 9.12 A. M. et 6.25 P. M.

Tous les convois ci-haut mentionnés font raccordement avec ceux du Canadien-Nord à Ha! Ha! Bay Jct.

J.-A. VALLERANT,

Surintendant.

Téléphone: Cie de Pulpes de Chicoutimi, Nos 16, 26, 24

TELEPHONE SAGUENAY-QUEBEC

Service Local et de Longue Distance SE RACCORDANT AVEC

La Cie de Téléphone Bell

BUREAU PRINCIPAL:

CHICOUTIMI. Téléphone 53

ABONNEMENT:

Résidence Privée \$20.00 par an.

Commerce - - \$25.00 par an.

LIVRES BLANCS

Livres à feuillets mobiles Etampes en Caoutchouc Ameublements de Bureau Reliure de toute sorte Impressions de luxe.

T. J. MOORE & CIE

L. limitée.

Québec.

ABONNEZ-VOUS AU PROGRES DU SAGUENAY

POUR LES CULTIVATEURS

La protection des forêts contre le feu

(Suite de la page 1)

Dans les endroits où il n'y a pas de garde-feu ou d'officier autorisé, comme susdit, le consentement écrit peut être donné par l'inspecteur agraire, après l'enquête que cet officier municipal juge nécessaire dans les circonstances. L'inspecteur agraire, agissant en vertu de la présente disposition, a droit aux frais reconnus par le Code municipal comme s'il agissait dans le cours ordinaire de ses fonctions, lorsque ses services sont requis pour les matières municipales.

1639. 1. Quand la permission autorisée par l'article 1638 a été donnée, le ministre, l'officier du département à ce autorisé, le garde-feu ou l'inspecteur agraire, selon le cas, doit déterminer les précautions à prendre dans les circonstances spéciales de chaque cas.

Dans tous les cas, toutefois, les matières qui sont destinées à être brûlées doivent être mises en tas ou en rangées à une distance d'au moins cinquante pieds de la forêt, et il est du devoir de la personne ainsi autorisée à mettre le feu de rester sur les lieux jusqu'à ce que les feux soient complètement éteints.

2. Le fait d'obtenir un permis pour mettre le feu, ne libère pas ce qui a obtenu ce permis de ses responsabilités ordinaires dans les cas de dommages résultant du feu ainsi allumé.

3. Le permis ainsi obtenu n'autorise pas, non plus, de mettre le feu à l'époque qu'il indique, quand un fort vent souffle à l'époque indiquée et que les circonstances peuvent faciliter un incendie en dehors des limites fixées. 6 Geo. V, c. 18, s. 2.

1640. Nonobstant les dispositions précédentes, il est permis de faire du feu dans ou près de la forêt pour se chauffer, pour faire cuire des aliments ou pour les besoins de l'homme, ou pour les besoins de toute industrie telle que fabrication de goudron, de térébenthine, de charbon de bois, ou la confection de cendre pour la manufacture de la potasse et de la perasse, pourvu que les obligations et précautions imposées par l'article 1641 soient observées. S. R. Q., 1346.

1641. Toute personne qui fait du feu dans la forêt ou à une distance de moins d'un demi-mille d'icelle, pour les besoins mentionnés dans l'article 1640 doit:

1. Choisir, dans les environs, le lieu où il y a le moins de terre végétale, de bois mort, branches, broussailles ou feuilles sèches ou d'arbres résineux;

2. Nettoyer l'endroit où elle doit allumer son feu, en enlevant toute terre végétale, tout bois mort, toutes branches, broussailles et feuilles sèches sur le sol dans un rayon de vingt-cinq pieds pour les feux faits pour les besoins de l'industrie, ainsi que mentionné dans l'article 1640, et de quatre pieds pour les autres besoins mentionnés dans le dit article;

3. Éteindre complètement le feu avant de quitter l'endroit. S. R. Q., 1347; Héd. VII c. 13, s. 24.

1641a. Les porteurs de permis de coupe de bois sur des terres publiques voisines d'un terrain sur lequel un droit de passage est exercé pour les fins d'une compagnie de chemin de fer sont tenus de faire disparaître tous les débris de la forêt sur une profondeur de cent pieds, à partir de la ligne de démarcation du droit de passage.

Ces débris, après avoir été mis en tas ou en rangées, peuvent être brûlés sous la direction d'un inspecteur de feu, à des époques favorables qu'il fixe.

A défaut, par les porteurs de permis de coupe de bois de se conformer aux dispositions de la loi à cet égard, le ministre peut ordonner et faire faire le nettoyage nécessaire; les frais nécessités par ce travail sont à la charge des porteurs de permis tenus de faire ces travaux.

Le certificat du ministre est final et établit indiscutablement l'existence de la dette contre le ou les porteurs de permis intéressés. 6 Geo. V, c. 18, s. 3.

1646. Pour les fins des dispositions ci-dessus, tous les agents préposés à la vente des terres de la couronne, les employés du département des Terres et forêts, les arpenteurs jurés, les garde-feu et les gardes forestiers de tel département sont ex officio juges de paix.

1646a. Toute personne contrevenant à l'un des articles 1637 à 1646, inclusivement, si aucune pénalité spéciale n'est prescrite, est passible, pour chaque infraction, d'une amende de pas moins de vingt-cinq piastres mais n'excédant pas deux cents piastres, et, à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas plus de trois mois, sur poursuite prise à cet effet dans les six mois de la commission de l'offense devant tout tribunal compétent, le tout sans préjudice de tout recours civil. 2 Geo. V, c. 16, s. 3; Geo. V, c. 18, s. 4.

Je suis chargé, ajoute le conférencier, par le Département des Terres et Forêts d'avertir tous les intéressés que le Gouvernement punira sévèrement toute infraction à la loi dont vous venez d'entendre la lecture, c'est le seul moyen, croyons-nous, de mettre fin à un régime qui menace de destruction complète, à brève échéance, l'une de nos principales richesses nationales.

N'oubliez pas, Messieurs, dit en terminant, M. Baillargé qu'un seul arbre peut produire des millions d'allumettes, et qu'une seule allumette peut causer la destruction de millions d'arbres.

Le conférencier fut religieusement écouté et généreusement applaudi par la nombreuse assistance et nous avons droit d'augurer d'excellents résultats pour l'intelligente campagne que poursuit l'hon. M. Allard dans les différentes parties de notre province.

Deux sophismes, une parodie

(De L'Action-Catholique)

On sait que le *Courrier de St-Hyacinthe* s'est depuis peu embarqué, lui aussi, dans le bateau de la "fréquentation scolaire" obligatoire. Qu'il en rende grâce à son Monsieur Hicks, dont M. Paul Castelneau, à la *Tri-bune* maskoutaine, a montré quelques-unes des ténérités. Mais voici M. Nap. Garceau qui entre en scène à son tour et qui vole à la rescousse du Monsieur Hicks, au *Courrier* du 1er juin.

M. Garceau essaie de légitimer une loi de "fréquentation scolaire" et il échafauda, pour ce, le flagrant sophisme que voici: Les parents ont l'obligation morale de procurer l'instruction à leurs enfants. Donc l'Etat a le droit de les y forcer au moyen d'une loi de "fréquentation scolaire".

Démontrons une à une les fausses pièces de ce château branlant. La première proposition de M. Garceau va trop loin, en ce sens qu'elle embrasse trop et n'explique pas assez. C'est pourquoi, si l'on veut rendre justice au vrai et ménager la santé des mots, il faut distinguer.

L'instruction *profane* est évidemment une chose de très grande importance, ainsi qu'en témoignent les conditions sociales contemporaines. Aussi les parents ont-ils à cet égard des devoirs certains et pressants, une obligation de charité. Ce dernier mot n'est pas mis là pour rien: outre qu'il est celui-là même qu'emploient les meilleurs philosophes et théologiens pour qualifier le devoir des parents vis-à-vis de l'instruction *profane* à donner à leurs enfants, il laisse entendre qu'il existe une autre obligation, plus stricte encore, une obligation de justice, imposée aux parents: celle qu'ils ont de procurer à leurs enfants l'instruction *religieuse*, qui leur est absolument nécessaire, celle-là, à l'obtention de la fin suprême pour laquelle ils sont créés.

Voici l'ordre, telle est la hiérarchie.

Mais comment les parents remplissent-ils leur obligation de charité vis-à-vis de l'instruction *profane* à donner à leurs enfants? Dans la mesure permise par leur état de fortune, et par les conditions de temps et de lieu. Dans la mesure imposée aussi par la variété nécessaire des tâches et des conditions sociales. Et ceci est extrêmement important. Car nous avons ici affaire à des gens tellement toqués sur l'instruction *profane*, on verra si M. Garceau l'est lui-même! — qu'ils en font une panacée et qu'ils songent à un moule uniforme impossible à tous les enfants sans discernement. En d'autres termes, l'instruction *profane* est un besoin dont ne se peut passer le corps social, mais qui n'est pas rigoureusement dû, ni de la même façon, à chaque membre de la société. "Si l'on excepte l'éducation morale et religieuse que les parents doivent procurer à leurs enfants sous la direction du pouvoir ecclésiastique et non du pouvoir civil," explique Schillini, à son tome 2e de *Dissertations philosophico-morales*, n. 517, — l'enseignement des arts et des sciences, qui se donne dans les écoles, ne peut être légitimement imposé à tous. Ces arts et ces sciences doivent être rangés au nombre des biens qui sont dus AU PERFECTIONNEMENT DU CORPS SOCIAL, MAIS NON DE CHACUN DE SES MEMBRES."

Mais, si pressant que soit le devoir des parents vis-à-vis de l'instruction *profane* à procurer à leurs enfants, il ne s'ensuit pas du tout que l'Etat ait le droit de les y contraindre au moyen d'une loi de police. C'est ici qu'éclate surtout le sophisme de M. Garceau.

Comment! Dès qu'il existe une obligation morale chez les citoyens, l'Etat serait autorisé du coup à forcer directement l'exécution de cette obligation! Pareil raisonnement est le chef-d'œuvre de l'enfantillage.

On sait que la loi civile s'interdit le seul du for intérieur, qu'elle est impuissante, en d'autres termes, à frapper autre chose que la conduite extérieure et tangible des citoyens. Alors, toute-puissance serait donc rendue à l'Etat sous ce rapport, lequel, du fait du raisonnement simpliste de M. Garceau, aurait juridiction immédiate en toute espèce d'obligation morale! Les citoyens ont le devoir de prier Dieu, bien plus, les parents ont le devoir de justice de procurer à leurs enfants l'instruction religieuse, — de bien plus grande importance pour la société que l'instruction *profane* — donc l'Etat devrait forcer les gens à aller à la messe, et contraindre les parents à mettre leurs enfants au catéchisme!

Deuxièmement, c'est un sophisme, parce qu'il y a beaucoup d'autres moyens pour procurer l'instruction *profane* aux enfants qu'une loi civile de "fréquentation scolaire". Il y a d'abord, l'Eglise, oui, l'Eglise, dont on oublie de mentionner les efforts innombrables et infiniment fructueux au chapitre de l'enseignement en général et de l'attraction aux écoles *profanes*. Il y a les parents eux-mêmes, accessibles au point d'honneur et à la propagande. Il y a, enfin, du côté de l'Etat, tous les moyens de persuasion et d'émulation, capables, si on les emploie et bien, de produire un maximum satisfaisant.

Mais, quand même une loi de "fréquentation scolaire" ne changerait rien au *status* de l'école confessionnelle, elle ne serait pas admissible, à cause de l'objection fondamentale, qui *porte la même*: le droit direct et immédiat des parents sur l'éducation *des enfants*. En face de ce droit, celui de l'Etat est inférieur, il n'est qu'incertain et médiocre. Voilà le grand point, ainsi que nous l'exposons plus longuement ailleurs, en réponse au manifeste des instituteurs protestants. Cette thèse n'est pas de nous: elle est donnée par la plus saine philosophie et le grand nombre des meilleurs théologiens, sans compter deux Papes, Léon XIII et Pie X. Que M. Garceau lise Mgr Paquet, qu'il lise Lortie, et il aura les textes qu'il désire. Il verra clairement que la thèse contraire à la "fréquentation scolaire" obligatoire est liée à la thèse même des droits des parents.

— Alors, les parents ont toute discrétion... — Jamais nous n'avons dit cela. Ils ont une obligation de charité, laquelle, si elle n'admet de la part de l'Etat aucune contrainte, est parfaitement justiciable de la prudence excitatrice d'un Etat familial avec son vrai rôle.

O-O-O

— Mais vous encouragez le vice! s'exclame M. Garceau, lequel ajou-

te: "on dirait que l'on veut absolument propager l'ignorance et par là multiplier la vice!"

— Toujours le sophisme, toujours la fausse équation: ignorance = vice, instruction = moralité.

L'ignorance *religieuse* est une source d'immoralité, oui. L'ignorance *profane*, non. Et la preuve de ceci crève même les yeux qui ne veulent pas voir. L'instruction *profane* n'a pas augmenté par elle-même la moralité des peuples, qui n'ont été débarbouillés et vraiment policés que par l'Eglise. Et dans une foule de cas, — exemples: la Finlande, l'Allemagne, — l'instruction *profane* en cours a contribué directement soit à l'expansion des idées socialistes, soit au dévergondage des mœurs.

Ce que M. Garceau ose écrire des francs-maçons est une énormité. S'ils ont prononcé les premiers la "fréquentation scolaire" obligatoire, ce serait qu'ils ont su plus aimer!"

Quand on songe que la franc-maçonnerie a déchaîné l'école neutre, spoliatrice des droits de l'enfant à la vérité qui est la vie; quand on constate qu'elle est parvenue à cela par le chemin de la "fréquentation scolaire" obligatoire; quand on se rappelle un mot d'ordre de la franc-maçonnerie franco-italienne: Corrompons l'enfant! et, que dans sortir de chez nous, on évoque le souvenir honteux d'un certain lycée destinée à la corruption des jeunes filles, les vertueuses indignations de M. Garceau font un effet étrange! Et quand il ose appliquer aux francs-maçons les textes évangéliques: "Laissez venir à moi les petits enfants!" et "Aimez-vous les uns les autres!" eh bien! c'est que M. Garceau, sentant le besoin d'ajouter au sophisme la parodie, n'a pas beaucoup de bonnes raisons pour étayer sa thèse fautive en faveur d'une loi de "fréquentation scolaire"!

CE QUI SE PASSE

A Londres, Lloyd George, répondant à une santé, dit que les peuples britanniques avaient fait des sacrifices *insurpassables* dans un grand but et pour un grand idéal.

Entre temps, les peuples britanniques se laissent pénétrer par les doctrines socialistes.

Le Japon songerait à intervenir en Orient: le préil jaune sur tant de ruines, ce serait le bouquet!

En Europe, il neige et il gèle. Au Canada, il gèle aussi. Lundi dernier, à Chicoutimi, nouvelle gelée blanche.

Les cultivateurs ontariens se réunissent au Massey Hall, à Toronto, et protestent contre la conscription de leurs fils dans un temps où la main-d'œuvre est aussi rare.

Dans Québec, les habitants qui ont cru à la parole de l'*Evénement* attendant encore qu'il fasse exempter leurs fils.

M. W. Lévesque, député de Laval, assistait. Il aurait parlé vigoureusement, assurant les ontariens que les québécois étaient prêts à leur aider pour sauver le "Canada et l'Empire".

Le président de l'assemblée, M. Albert a dit, à un moment: "Les agriculteurs des deux provinces sont rapprochés par les événements. Nous ne nous séparerons plus. Il n'y a plus de puissances qui puissent construire entre nous de murs d'acier." Superbe!

Mais si on avait pensé comme cela, en Ontario, avant et pendant les élections du 17 décembre.

La conscription nuit à l'industrie laitière.

A Saint-Roch des Aulnaies, un propriétaire de beurrerie a dû gagner la caserne et fermer boutique.

Dans la région de Chicoutimi, on signale deux fromagers qui sont appelés et ne trouvent personne pour les remplacer.

On appelle environ 200 conscripts de St-Roch des Aulnaies, Ste-Louise, St-Jean Port-Joli. Ce sont pourtant, semble-t-il, des paroisses agricoles.

L'*Evénement* ne croit-il pas que ce serait le temps pour lui d'intervenir?

On transporte de Tadoussac au lac des Peck, 10,000 alevins de truites.

Un lecteur du *Journal*, apprenant que le vin de pissenlit fabriqué par sa femme dépassait en alcool les 21% réglementaires, suspend d'autorité l'innocent négoce.

Oh! délicatesse du puritanisme! Est-ce l'effet du vin de pissenlit?

L'assemblée agricole du Massey Hall n'a pas pu au chef Kennedy, de la police torontoise. Si l'avais prévu que l'assemblée dût l'honneur au gouvernement, dit-il, je ne l'aurais pas permis. On n'en fera plus de ce genre.

Naturellement, le *Chronicle* blâme les habitants d'Ontario. Dans un très long article, il rebâche sa doctrine, toujours la même, et nous met sur le pied de la Belgique, de la Serbie, etc.

Est-ce que l'Allemand, s'écrie-t-il, permet à ces malheureux pays de dire qu'ils en ont fait assez?

Sans commentaires.

L'*Evénement* joue de malheur. Pour consoler ceux qui partent et ceux qu'on quitte, il canonise la vie militaire, en appelle à Louis Veuillot, à l'histoire de l'Eglise qui a institué les ordres religieux militaires, béatifiés les épiques, a canonisé nombre de guerriers, organisé plusieurs croisades, engageant elle-même ses trésors spirituels et temporels, etc., en faveur des guerres libératrices et civilisatrices!

Sans doute. L'Eglise l'a fait, et nous nous en rapportons à son entier jugement.

Cela, toutefois, nous laisse parfaitement à l'aise pour préférer son jugement à celui de l'*Evénement*, quand les deux viennent en conflit.

Toujours la guerre actuelle, il y

de la population franco-catholique, on ferait donner les anglo-protestants que l'on s'efforcera d'attirer au mouvement.

Là, enrôlement de quelques *clergymen* demandant à servir et réclamant la suspension de l'immunité ecclésiastique.

Enfin, assaut du ministère pour lui faire envoyer, au nom de l'égalité, le clergé aux casernes!

Et, *finis la comedia*!

Les catholiques devraient prendre la contre-partie et tout de suite.

O-O-O
La *Forthrightly Review*, organe catholique américain, disait du livre de M. Bourassa: *Le Pape, arbitre de la paix*, qu'il vaut cinq fois son pesant d'or. Le *Pittsburg Observer*, journal catholique, écrit du même ouvrage: "(C'est) le meilleur livre sur la guerre publié sur ce continent depuis l'ouverture des hostilités".

Le PASSANT.

Bloc-notes

Les autorités militaires de London ruminent de s'emparer de la prison de comté de St-Thomas pour loger les déserteurs.

La prison de London ne suffit plus. On attribue à... l'ignorance le fait qu'un aussi grand nombre d'appelés sous les armes ne se rapportent pas!

Sir Robert Borden est débarqué en Angleterre.

Le 7 juin, immense assemblée ouvrière à Shawinigan, convoquée par les charpentiers-menuisiers dans le but de voir aux moyens d'obtenir une augmentation de salaire.

Arcand (Narcisse) a pontifié.

M. le Surintendant des écoles an

PRETEZ VOTRE ARGENT AUX MUNICIPALITES

6 5 ans

Nous vous offrons et recommandons les

Obligations suivantes

CITE DE SHERBROOKE — 9 ans, Echéance 1927.
Coupons de \$1,000. Vendues 93.18 pour rapporter 6%
CITE DE VERDUN — 6%, 5 ans Echéance 1922
Coupons de \$100, \$500.
CITE DES TROIS-RIVIERES — 6%, 4 1/2 ans, Echéance 1923
Coupons de \$100, \$500 et \$1000
VILLE DE MONTREAL EST — 6%, 5 ans, Echéance 1923
(Garantie) Coupons de \$100 et \$500
COMMISSION SCOLAIRE DE ST-SACREMENT (Ville de Lachine) — 6%, 14 ans, Echéance 1932 Coupons de \$500
Prix: Le PAIR et intérêts accrus.
Téléphonez-nous vos commandes à nos frais.
N. B. — Demandez notre bulletin No 3.

Versailles, Vidraire, Boulaix Limitée Banquiers

Bureau à Montréal
Edifice Versailles
90 Rue St-Jacques
Telephone - Main 8745-8746

Bureau à Québec
Angle des Rues
St-Jean et St-Eustache
Telephone - 4455

Représentants à Québec.

HAMEL & MacKAY, Notaires

No 583 6 juin J. N. G.

Obligations Municipales

QUATRE ANS

6%

VILLE SAINT-MICHEL

OBLIGATIONS A 6%

Echéant dans quatre ans

le 1er mai 1923

En coupures de \$1,000 seulement

Intérêt payable semi-annuellement les 1ers mai et novembre

Titres au porteur ou nominatifs (enregistrés)

Ces obligations portent le certificat du Ministre des Affaires Municipales, une des nouvelles formalités légales qui ont été imposées par la Législature au cours de la dernière Session, et qui rendent une obligation inattaquable pour quelque raison que ce soit.

MM. Perron, Taschereau, Rinfret, Vallée & Genest, avocats, ont d'ailleurs constaté la validité de l'émission et copie de leur opinion sera soumise sur demande.

LA VILLE SAINT-MICHEL est une des jolies banlieues qui devront être annexées à la Cité de Montréal dans un avenir rapproché. Elle touche à la Métropole à l'ouest et au sud, et est traversée dans toute sa longueur par le Boulevard Pie IX, cette grande artère qui s'étend du nord au sud de Montréal, de la Rivière des Prairies au Fleuve Saint-Laurent, et qui deviendra bientôt le plus beau boulevard de la Province.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE.

RENE-T. LECLERC

Courtier en Valeurs de Placement

160 rue Saint-Jacques, Montréal.

Téléphone: Main 1280 et 1281.

(Maison fondée en 1904)

30 mai J. N. G.

No. 730 4fs 30 mai 20 juin.



Soyez conseqent avec vos YEUX

Pour être réellement efficace à votre travail, pour bien goûter vos amusements, pour toujours être gai et dispos — il faut avoir une bonne vue ou des verres bien ajustés.

Des yeux normaux ne devraient pas être brûlants ni produire aucune démangeaison. Les objets devraient apparaître clair et net. La lecture, la couture et l'ennuiage des aiguilles devraient s'accomplir avec facilité et aisance.

Je puis vous aider et le ferai. Les yeux faibles peuvent être renforcés et les yeux défectueux peuvent être ramenés à l'état normal.

MON EXAMEN EST LE MEME QUE CELUI DES HOPITAUX ET DES GRANDES CLINIQUES DE MONTREAL.

Laissez-moi vous examiner, je n'emploie ni gouttes, ni drogue et vous n'éprouverez aucune douleur.

Laissez-moi examiner les yeux de vos enfants et je vous dirai leur condition exacte, et si nécessaire une paire de lunettes appropriée et bien choisie les rendra heureux et bien portant.

JE GARANTIE ENTIERE SATISFACTION.

A partir de jeudi le 13 juin je serai à Roberval.

W. SCHACHTER, O. D.

Optométriste de Montréal

Spécialiste pour la vue

Gradué: Docteur en Optique de l'American Optical College, Detroit, Mich.

Gradué de Detroit, Mich. Bureau à Montréal:

Gradué de Montréal, Qué. No 3 Esplanade ave, coin ave Duluth

Tél. St-Louis 4023

nonces aux commissions scolaires que la loi leur permet de prêter les écoles aux enseignants.

La fête du Sacré-Cœur a été célébrée dans notre province avec le plus grand esprit de foi.

Puisse le Sacré-Cœur accepter nos larmes et notre pénitence, ramener les peuples au sens commun, nous donner la paix, et, surtout, protéger notre pays si douloureusement éprouvé.

Le Cardinal Mercier proteste contre la saisie des cloches belges par les Allemands, et appelle cet enlèvement un sacrilège.

Puisse l'Eglise catholique, si éprouvée, dans ses personnes et dans les choses qui lui appartiennent, mériter par ces épreuves la grâce du retour à Dieu pour les peuples déchainés les uns contre les autres.

A Saint-Sauveur, grande démonstration de 30,000 personnes. Le Père Lelièvre, au cours de son sermon, s'est écrié: "L'heure est venue de glorifier le Sacré-Cœur. Aujourd'hui comme autrefois le Sacré-Cœur attire à Lui les foules. C'est que toute puissance lui a été donnée et qu'une vertu sort de Lui dans la sainte hostie pour éclairer, soulager, guérir, sauver les âmes et donner la PAIX AU MONDE".

M. François Veilliot est arrivé heureusement à Bordeaux, le 23 mai dernier.

Clémenceau, décorant un amonier capucin, le R. P. Martin, a prononcé ces paroles:

"Mon père, c'est un honneur d'être capucin, néanmoins, ce que je vous apporte, je suis sûr que vous l'accepterez de ma main, car c'est une croix et c'est la France qui vous l'offre."

C'est ce qui s'appelle "faire patte de velours" pour un Vieux Tigre, et proprement.

Le vieux parlementaire ouvre peu à peu les yeux à la lumière.

On reconnaît à peu près toujours les hommes, fussent-ils païens, dont la sâtanique Maçonnerie n'a pas pu fausser complètement la droiture et ruiner la capacité de nobles sentiments.

L'Indian Cove est à vendre. C'est un endroit idéal pour des chantiers de construction navale.

Si le capital canadien-français pouvait s'emparer de ce site!

N'est-ce pas légitime de le désirer?

Puisqu'on insiste sur la consolidation des *British provinces*, pourquoi Québec ne deviendrait-il pas de plus en plus français, dans tous les ordres de faits et de choses?

Les célibataires de Montréal seront bientôt frappés d'une taxe de \$10.00. Les commissaires de la Métropole vont probablement faire bémol leur décision par les agences matrimoniales.

Borden ira visiter le front de bataille, dit-on.

Le *Clairon* se fend d'un autre article pour prouver que les *réformateurs* ne veulent pas de l'école neutre en prêchant l'école obligatoire.

Fendez-vous mes agneaux, autant que vous pourriez.

Au fond, ce qu'il faut surveiller ce n'est pas tant ce que peuvent vouloir tels ou tels réformateurs, mais bien ce que veut dire... et ce que ne peut pas dire la prétendue réforme de l'obligation scolaire.

Messieurs, fendez-vous!

Vous connaissez le coq de Jean Racine, le dernier coq à pondre l'œuf bleu sur les clochers hautains...

Le *Clairon* fait comme la prose du nommé Garceau. Il reçoit cette pointe avec la composition du coq absorbant le dernier œuf bleu.

Comme la pointe Garceau ne trouve point gobeux chez les gens sages, le *Clairon* sera forcé de l'absorber... Espérons que, à l'instar du coq susdit, le *Clairon* en aura assez... et qu'il ne fera plus siennes les pointes de Garceau.

Le BLOCNOTEUR

AU SEMINAIRE

TABLEAU D'HONNEUR DU SECOND SEMESTRE

COURS CLASSIQUE

Physique.—MM. Alb. Tremblay, Henri Tremblay, Ed. Gaudreault, Ph. Gagnon, Patr. Tremblay, Lucien Savard, F.-Ant. Savard, Th. Claveau, F.-X. Labrie, L. Bolduc.

Philosophie.—MM. Ach. Trotier, Joseph Larouche, Edn.-L. Lemieux, J. Rochette, L. Déchéne, Ant. Perron, Ludger Larouche, Alp. Mathieu, Adolphe Côté, Edm. Tremblay, Edouard Morin, Alb. Simard, P. Grenier, B. Gaudreault, J.-B. Tremblay.

Rhetorique.—MM. Arthur Tremblay, Joseph Bergeron, Léonce Lévesque, Arm. Perron, Joseph Martel, Omer Lapointe, Patrice Villeneuve, Lorenzo Angers, Edmond Potvin, Silvio Brassard, Ursin Gobeil.

Rolles-Lettres.—MM. Gust.-Emile

Tremblay, Arm. Dégagné, Alb. Bergeron, Ludger Brissou, Louis-J. Tremblay, Th.-L. Gauthier, L.-Ph. Munger, Alp. Tessier, Jules Rivier, J. Boudreau, Geo. Côté, H. Fournier, Raoumond d'Autouil, H. Rivier, L. Bouchard, Ad. Tremblay, Art. Larouche, Th.-L. Imbeau.

Syntaxe.—MM. Louis-Eug. Perron, J. Boily, Ant. Pouliot, Ph. Gagnon, Ant. Grenier, J. Pedneault, Emile Laurois, J.-Ad. Dufour, Azarias Tremblay, Ulric Frenette, Emile Beaulieu, Fréd. Duchesne, Adél. Bergeron, Edilbert Lévesque, W. Boudreau, Ant. Bouchard, St-Geo. Morisset, Albert Côté.

Éléments latins A.—MM. Alb. Lévesque, J.-B. Rossignol, Isidore Gauthier, Arn. Brassard, J.-Henri Fortin.

Éléments latins B.—MM. Emile Gagnon, F.-X. Harvey, Hormidas Coudé, Wilfrid Brissette.

COURS COMMERCIAL

Classe d'affaires.—MM. Raymond Côté, Léonidas Simard, Léon Aubin, Antonio Larouche.

Quatrième A.—MM. Joseph Angers, Emile Béchard, Lorenzo Coulombe, Alfred Bouchard, L.-Ph. Alain, L.-Joseph Perron, Joseph Tremblay, Joseph Gauthier, Adrien Côté.

Quatrième B.—MM. Isidore Landry, Emery Dubé, Gustave Poitras, Antoine Tremblay, Alfred Bouchard, Ph.-Auguste Gagné, E.-Maurice Girard, F.-X. Gobeil, Paschal Rochette, Philippe Fournier, Francis Lemay.

Troisième A.—MM. Gérard-A. Larouche, Raymond Desmarais, Ph. Janelle, L.-René Fortin, Joseph Pilote, P.-Henri Gaudreau, Antoine Lapointe, Joseph-Antoine Desgagné, Séraphin Perron, J.-Wilbrod Bherer, Philippe Gaudreau, Louis Fortin, J.-B. Jalbert, Arm. Hamel.

Troisième B.—MM. Laurent Duchesne, Paul-Emile Bergeron, Victor Potvin, Rodolphe Dubuc, Jean Palardy, Godefroy Tremblay, Ed. Brassard, Auguste Tremblay, Jos. Dufour, J.-Joseph Tremblay, Gabriel Duhaime, Geo. Larouche, Rosaire Grenon.

Seconde.—MM. Hector Dubuc, Raymond Boivin, Adrien Théberge, Almas Simard, Arm. Brassard, Tanerède Rivier, Lucien Dauphinais, Alfred Bouchard, Elias Gauthier, Adrien Lépérance, Nil Tremblay, Hervé Casgrain, Arthur Pedneault, Albert Rivier, Alfred Cinq-Mars.

Première.—MM. Jacques Lapointe, Lionel Lapointe, Almas Tremblay, J.-Joseph Maltais, J.-Edmour Côté, Paul Tremblay, L.-Henri Tremblay, Lorenzo Brissou, Wilbrod Boulianne, Chs.-Ovide Guay, Gérard Cloutier, Aimé-Roméo Grenier, Lorenzo Desbiens.

NOTES

Rendu en Angleterre, Borden a cru bon de prodiguer les éloges aux Canadiens-français; le rôle du bon, mais, remarque M. Geo. Pelletier, M. Borden aurait pu le jouer avant le 17 décembre 1917.

A Québec, des soldats se chamaillent avec la police militaire. Ces soldats eussent-ils été de sang français, que l'escarmouche fût devenue une émeute dans les colonnes de la presse anglaise, tant en Canada qu'aux États-Unis et en Angleterre, et jusqu'en France.

Mais, les trouble-fête, étant de l'ouest, ce n'est rien.

Le dimanche soir, nouvelle rixe au centre-ville, ce n'est rien!

Le *Soleil* rompt une lance avec le *Chronicle* à propos des surprises éventuelles de l'enregistrement, et des intentions des auteurs de la loi qui impose le dénombrement.

L'organe libéral commence par le couplet habituel à la cause pour laquelle nous luttons, à la bonne foi de nos gouvernants: ce qui prouve combien les libéraux sont un peu gênés dans leurs efforts de solution de la crise où ils ont contribué à nous lancer. Puis il admet que l'expérience du passé justifie bien des appréhensions sur la valeur exacte de la déclaration d'intentions des gouvernants, et en appelle à notre aventure de la conscription.

Cela l'amène à manifester des craintes au sujet d'une déclaration du *Chronicle*, et à proposer de jouer cartes sur table.

Le *Chronicle* répond, ou devine en quel sens; et le *Soleil* reprend que son confrère s'est mépris sur le sens et les intentions de ses remarques.

A noter cette phrase du *Soleil*: "Le premier facteur, dans les circonstances graves que nous traversons, doit être de gagner et justifier la confiance du public au lieu de chercher à le traiter en mineur dont on se défie".

Gagner la confiance du public! Oui.

Seulement, il y a l'*Événement* qui gâte la sauce, avec sa campagne tendancieuse, ses thèses épatantes de la part d'un journal catholique, avec son fiasco de l'exemption des cultivateurs!

Notons toute l'odieuse lâcheté que met ce journal à injurier, à poursuivre sa campagne inexplicite

Cheval et voiture à vendre

Un bon cheval sain, bien dompté pour voiture légère, une voiture d'hiver et une voiture d'été, un harnais complet, le tout en très bon ordre—sont à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur.

S'adresser à

PHILIPPE MUNGER
Rue Ste-Anne,
Chicoutimi-Ouest

1 s. D. 750

ble quand les défenseurs de la doctrine catholique et canadienne ont les mains liées par la censure et risquent, chaque jour, de se voir arrêter dans l'accomplissement de leur devoir.

La vieille cabotine de Sarah Bernhardt est rendue dans l'Ouest, traînant sa loque d'actrice opérée et presque boîtie.

Il paraît que les anglais bâ-bas, bien qu'ils ne comprennent point le français, frémissent, sanglotent et pleurent en entendant et en voyant la vieille juive se débattre sur les planches.

Grand bien leur en fasse! Pourvu qu'un illuminé ne propose pas de lui imposer de jouer exclusivement en anglais dans une "british country", ou de lui demander les preuves qu'elle est enregistrée le 22 juin!

Le NOTAIRE

A JONQUIERE

M. et Mme Willie Ladure étaient en visite à Chicoutimi, les hôtes de M. Jos. Pagé, mardi dernier.

M. J.-A. Lagacé, mécanicien, est à faire des réparations et agrandissements à sa maison privée et à sa boutique sur la rue St-Dominique.

Dimanche soir, le constable Nil Bilodeau, a dû mettre sous verroux sur une plainte de sa famille, un homme marié et père de plusieurs enfants, qui dans un moment de folie proférait de terribles menaces contre les siens. Il est gardé au poste en attendant que la justice décide de son cas.

M. J.-E. Bergeron, maire de la ville, est allé à Roberval, mardi.

Notes locales

L'AS TU VU?

J'ai vu vendredi soir, après souper, j'ai vu l'éclipse partielle du soleil, à Chicoutimi. Mon ami disait qu'il la voyait à l'œil nu, mais moi, bémol! Je me suis fumé un morceau de vitre avec une chandelle et j'ai pu suivre la lune entrant son coin noir dans le soleil.

POUR INCUBATION

Comme j'ai fini de remplir les commandes considérables qui m'avaient été données par les agronomes étrangers à la région, je puis maintenant vendre des œufs pour incubation à ceux qui en désirent.

CECILE GUAY,
Château Saguenay.

Chapelle des Servantes du T. S. Sacrement

TRIDUUM EUCHARISTIQUE

Du 30 juin au 2 juillet 1918.

Prédateur: Le Révérend Père J.-C. Jean, religieux, du T. S. Sacrement de la Maison de Québec.

Programme des exercices

DIMANCHE, 30 JUIN

A 3.30 hrs: Vêpres chantées. Sermon d'ouverture—salut solennel.

A 8 hrs du soir: Sermon suivi du salut du T. S. Sacrement.

LUNDI, 1er JUILLET

A 6 hrs: Messe basse avec chant et musique.

A 3 hrs: Sermon suivi du salut du T. S. Sacrement.

A 8 hrs: Sermon et salut solennel.

MARDI, 2 JUILLET

A 6 hrs: Messe basse avec chant et musique.

A 3 hrs: Sermon pour les Dames et les Demoiselles, suivi de la réception des nouvelles Agrégées et Salut du T. S. Sacrement.

A 8 hrs du soir: Clôture du Triduum. Sermon pour les Dames et les Messieurs, suivi de la Réception des nouveaux membres (Messieurs) de la Garde d'Honneur du T. S. Sacrement. Salut solennel et Bénédiction Papale.

AVIS—Les enfants ne seront pas admis pendant ces trois jours du 30 juin au 2 juillet, mais les parents sont priés de les envoyer aux exercices eucharistiques qui se feront spécialement pour eux dans notre Chapelle, mercredi, le 3 juillet.

LE "MARIE LOUISE"

Depuis quelques jours, les pique-niqueurs habituels du "Marie-Louise" le voient avec chagrin à la côte.

On dit qu'il souffre d'un accident aux machines.

MORALISTE

L'*Événement* d'hier se fâche contre les monteurs de soupçons au sujet de l'enregistrement. Il moralise, et ne voit pas qu'on conclue de la crainte de l'abus à l'existence de cet abus de la part du gouvernement.

L'*Événement* n'est pas sérieux. Il sait bien que nous ne pouvons guère lui répondre, la liberté de discussion étant interdite. Mais l'*Événement* devrait adopter la morale et le droit dans leur entier; il devrait aussi tenir compte d'avertissements tout à fait respectables: cela lui épargnerait de prêcher des mesures sentant le phylanthropisme.

COUR DU BANC DU ROI

Le terme de la Cour du Banc du Roi, s'ouvrira lundi, le 17 juin, sous la présidence de l'honorable juge Letellier.

COUR SUPÉRIEURE

L'honorable Juge Duplessis, préside cette semaine une session de la Cour Supérieure.

LA SORTIE

La sortie des élèves du Séminaire a eu lieu hier après midi. La distribution des prix s'est faite hier à deux heures.

Les examens du baccalauréat se sont terminés mardi soir.

ENRÔLE

M. Albert Bergeron, étudiant à

LE VRAI TRAITEMENT POUR LE RHUME

Le rhume est dû à la déperdition des forces, et l'inflammation dégénère facilement en bronchite ou en troubles pulmonaires; la grippe et la pneumonie viennent fréquemment ensuite. On devrait traiter immédiatement tout rhume quelconque avec

L'EMULSION SCOTT

Le Reconstituant National de Force. Elle rétablit d'abord les forces en infusant dans le sang un aliment riche et en créant une chaleur réelle pour le corps. Son huile de foie de morue est la favorite des médecins pour corriger les désordres bronchiques et les troubles de poitrine.

SCOTT & BOWNE, TORONTO, ONT.

17-19

Manchester, États-Unis, fils de notre concitoyen, M. Georges Bergeron, marchand, vient de s'enrôler dans le corps médical de l'armée américaine. Il partira sous peu pour la Californie où il suivra un cours avant de partir pour le front. Nous lui souhaitons succès.

VA ET VIENT

M. Geo. St-Pierre, notaire, ancien élève du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, est parti dimanche soir pour aller assister à la réunion des anciens élèves de cette institution, qui a eu lieu le 12 juin à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle chapelle.

M. L.-A. Vallée, L.C., directeur des chemins de fer de la province, était à Chicoutimi ces jours derniers.

M. Gustave Gagnon, l'éminent organisateur de la Basilique de Québec, était à Chicoutimi dimanche.

M. McNaught, représentant une compagnie maritime de New-York, était ici dimanche dernier.

M. Vincent Dubuc, L.L.L., est parti dimanche soir pour Québec.

M. M. Bergeron, surintendant des usines de la Ha! Ha! Bay Sulphite Co. et Mme Bergeron étaient à Chicoutimi dimanche.

M. Alfred Bouchard, de la maison Renaud, est à Chicoutimi avec son auto. M. Bouchard est un des fervents adeptes de la route régionale devant relier les Comtés de Chicoutimi et du Lac St-Jean, de Jonquière à Hébertville. Il ose faire le trajet par la voie de St-Cyrac mais n'aime guère le Pont-Rolland et ses environs.

M. l'avocat Boily, maire de Roberval, a établi un record la semaine dernière.

Parti de la capitale du Lac St-Jean à 12.30, il était à Normandin à une heure. Qu'il se soit rendu à destination une demi-heure ou douze heures et demi après son départ, c'est, dans l'un ou l'autre cas, un record difficile à battre.

Le Major Oliver, R.E. de Québec et MM. C.-C. Casto et A.-E. Côté, de Montréal, sont parmi les étrangers inscrits au Château-Saguenay hier soir.

DECES

Un ouvrier bien connu, M. Clovis Bolduc, de la rue Maltais, et

ELZEAR BOIVIN, A. G.
OSCAR DESGAGNES, A. C.

BOIVIN & DESGAGNES

Arpenteurs-Geomètres

Subdivision et délimitation de terrains.

Bornage de lignes et autres travaux d'arpentage.

BUREAUX:

Rue Racine, Chicoutimi



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 5 juillet 1918, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur la route rurale "GRANDE BAIE No 1", à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus au bureau de Poste de Grande Baie et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES

Québec, 30 mai 1918.
3 fs 6-20 juin



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 12 juillet 1918, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur la route rurale "RIVIERE DU MOULIN No 1", à commencer le 1er octobre prochain.

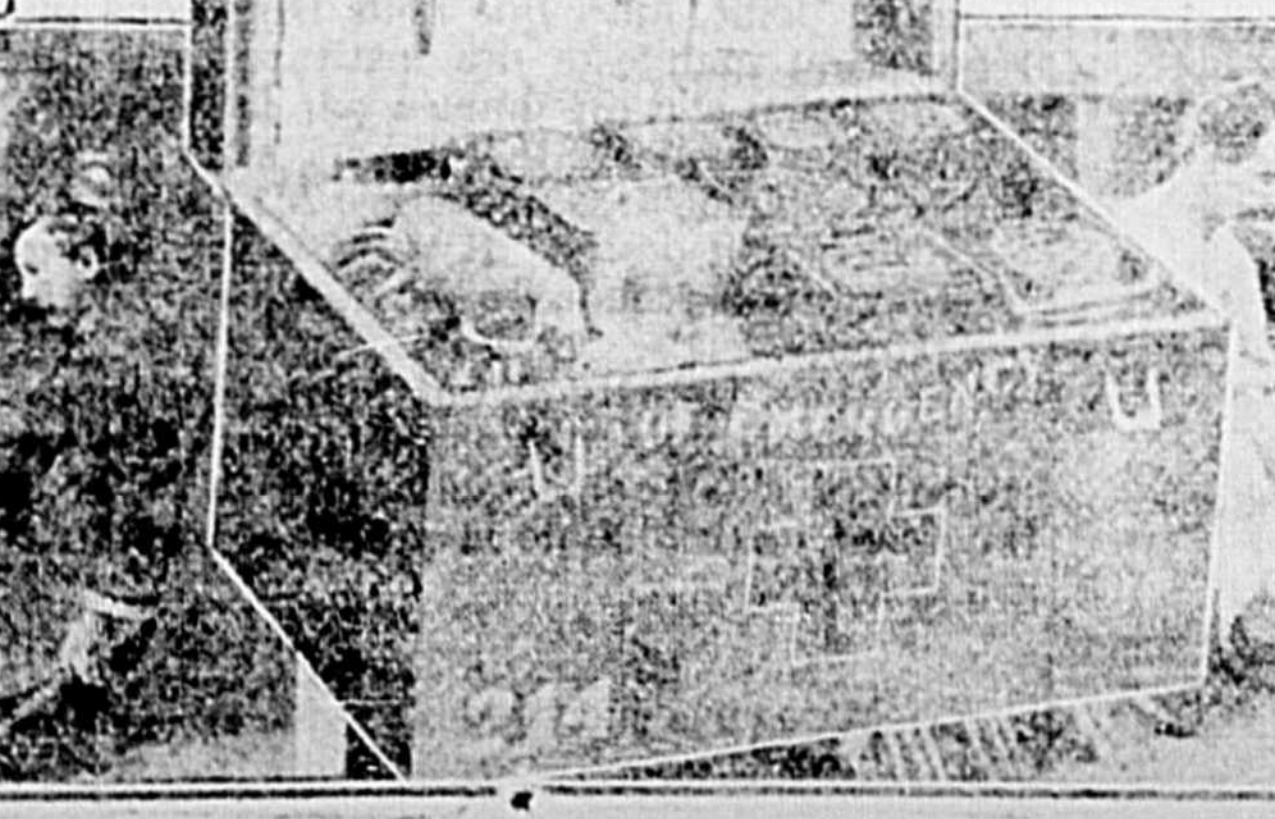
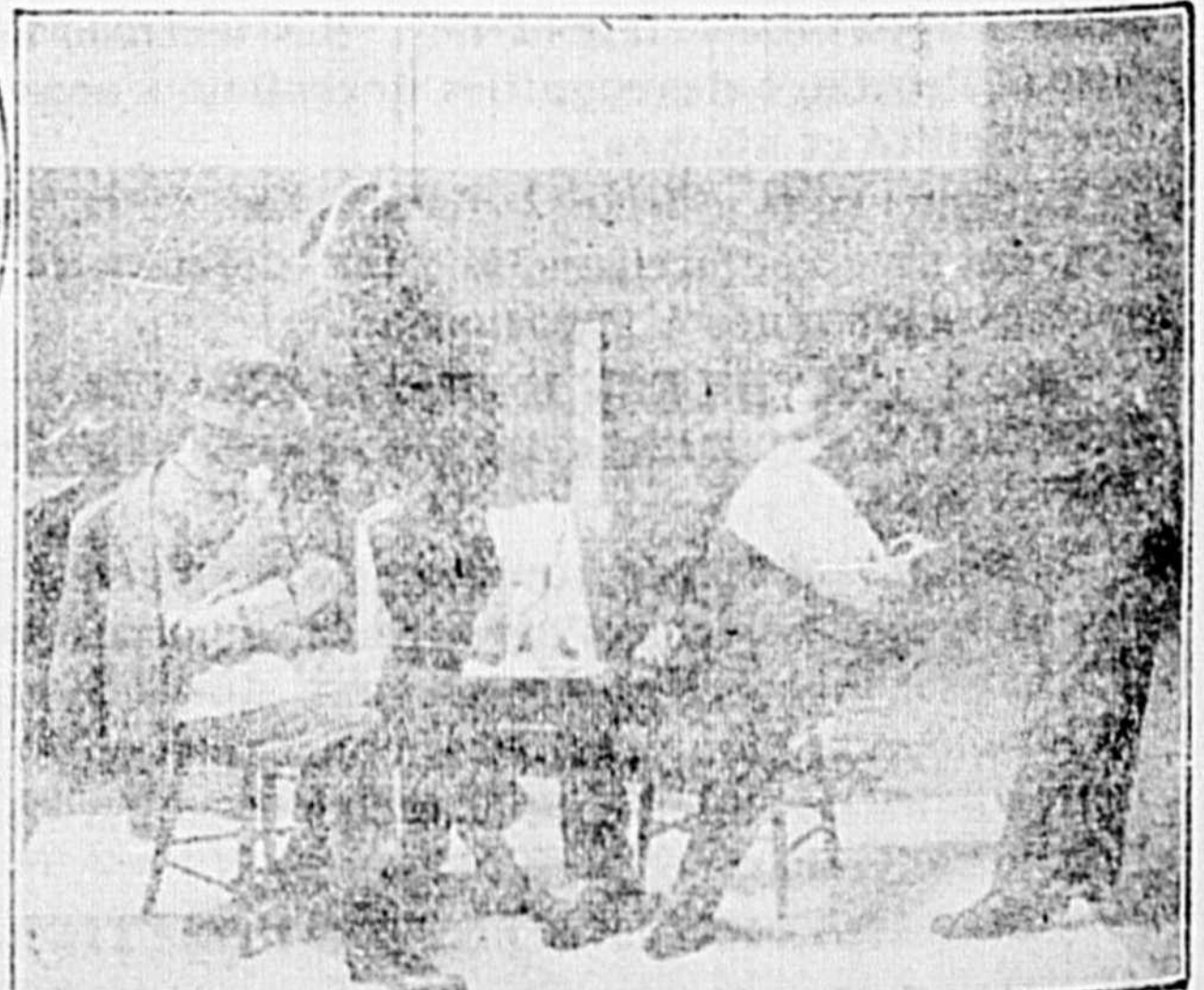
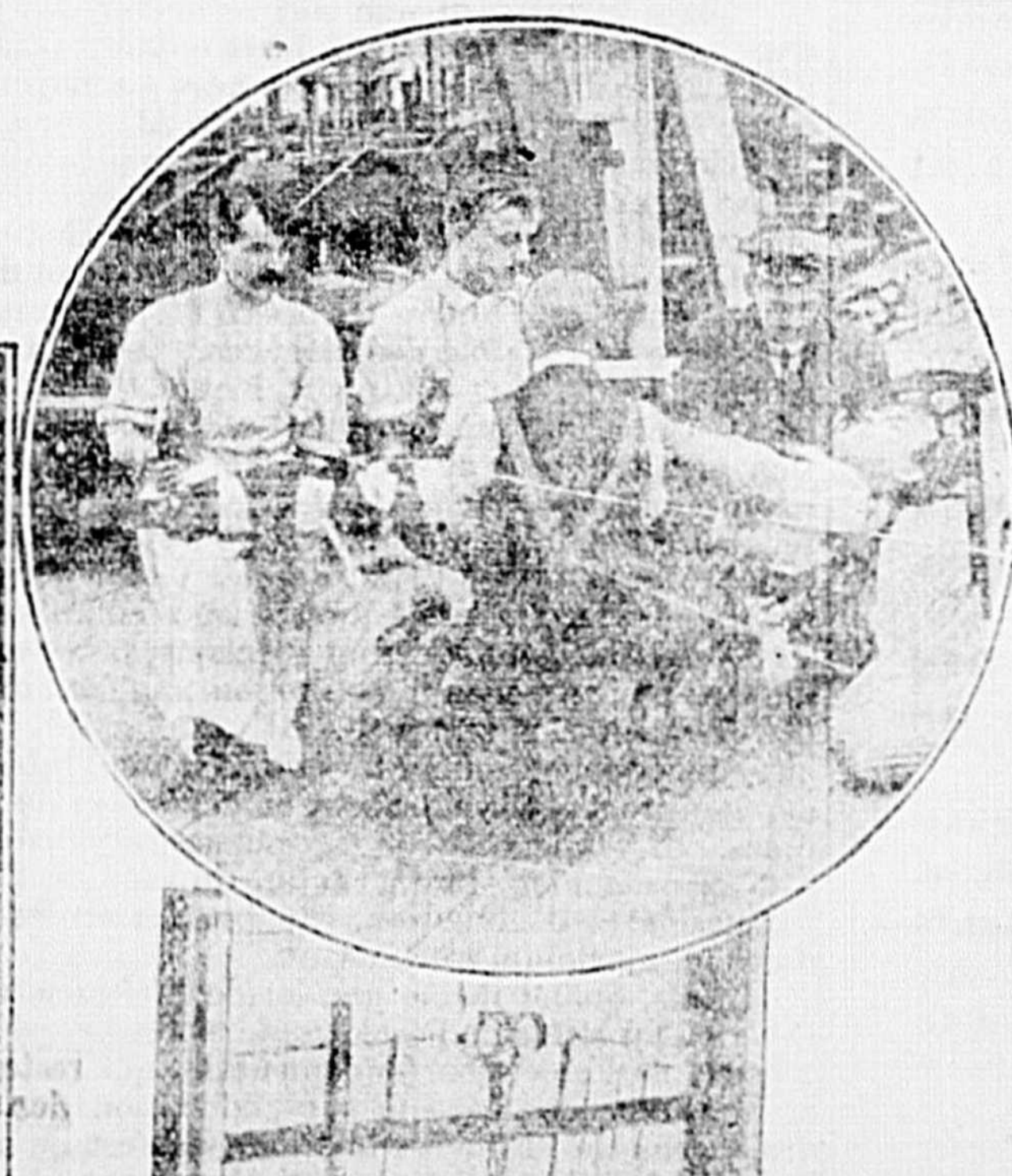
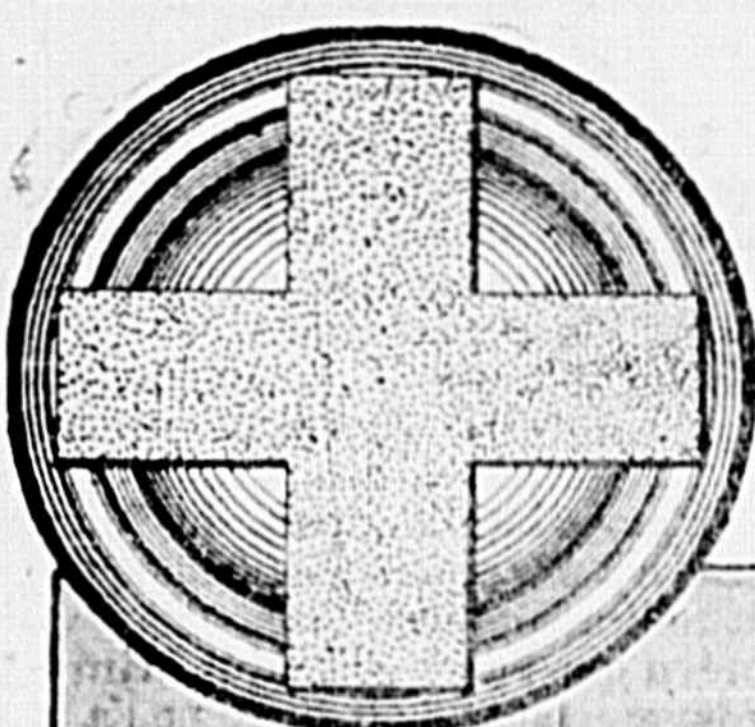
Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Rivière-du-Moulin, Valm et St-Fulgence et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.
BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES

Québec, 31 mai 1918.
3 fs 6-20 juin

Lisez toutes les pages du Progrès

Semez du blé!





LUX

Un shampoo et un tonique pour la chevelure

Mettez dans un plat d'eau chaude deux ou trois cuillerées de ces petits "flocons de savon" et en agitant doucement vous obtiendrez une crème de savonnure. L'eau est devenue douce comme une oncée de printemps.

Appliquez cette crème sur la tête et frottez jusqu'au cuir chevelu. Rincez la tête parfaitement et séchez bien.

Votre chevelure sera luisante, saine et rajeunie. Il ne restera aucune trace de savon ni d'huile sur vos cheveux.

En vente chez tous les épiciers.

Lever Brothers Limited
Toronto



Comment est mort le lieutenant Guay

Le chapelain et le commandant du 22^{ème} écrivait à la famille.

Nous savons intéresser nos lecteurs en publiant des lettres que les familles du Lieutenant Guay a reçues du front, concernant la mort glorieuse de cet enfant de Chicoutimi.

Voici d'abord quelques extraits de la lettre du chapelain :

France, 8 mai 1918.

La veille du départ pour la ligne de feu, votre fils est venu me voir à mon petit appartement à X. Il s'est confessé et je lui ai donné à communier. Nous avons parlé ensuite quelques instants. Ils étaient joyeux et pleins de santé. Deux jours après, j'ai appris sa mort et le lendemain je présidais à ses funérailles. Dix officiers du bataillon y assistaient.

Votre fils était un garçon de devoir, bon chrétien, aimé de ses confrères et de ses hommes. Avant remplacé le regretté abbé Crochère depuis un mois seulement, je ne le connaissais pas très intimement, mais je puis vous dire en toute sincérité que votre fils est mort à son poste, en soldat, en brave et bien préparé à recevoir sa récompense.

J'ai été édifié de la manière dont il a reçu la sainte communion. Décoré deux fois de la Croix militaire, Dieu l'a maintenant récompensé à l'haut.

Votre tout dévoué,
Capt. J.-J. Desjardins,
Chapelain.

Le commandant du 22^{ème} écrit de son côté :

France, 15 mai.

Absent du régiment, je n'ai appris qu'hier la mort de votre fils Pierre-Eugène, tué à l'ennemi, le 1^{er} mai, vers les cinq heures du matin. Sa compagnie était en support, sous son commandement, et il en faisait l'inspection lorsqu'un état d'obus fit explosion près de l'endroit où il se trouvait. Un petit morceau d'acier vient de frapper droit au cœur et la mort fut instantanée.

Il était très aimé au bataillon et fut l'un des plus brillants officiers qui soit passé chez nous.

Etant moi-même de Chicoutimi, une étroite amitié m'unissait à lui et je ressens vivement, comme chef et comme ami, la perte d'un aussi brave officier.

Votre dévoué,
T.-L. Tremblay,

Commandant du 22^{ème} bataillon.

La date du 17 mai, le major Henri Chassé, Croix militaire, écrit à l'Éclaireur de Québec :

Sur le front, (17 mai 1918) — Le 22 Bataillon canadien-français vient encore de subir quelques pertes dans les rangs de ses officiers.

Il y a quelques jours, c'était le lieutenant Desjardins, qui était blessé et évanoui après avoir été enterré par un obus et au dernier tour de tranchées, nous avons la douleur de perdre un de nos plus jeunes et de nos plus vaillants officiers, le lieutenant Guay, M. C.

Quiconque a connu Guay, a su apprécier ses belles qualités de cœur et d'esprit. Au feu c'était un exemple pour ses hommes et dans nos cantonnements de repos, un type d'une infaillible gaieté. Il portait vraiment bien son nom. Il a été enterré avec les honneurs militaires et dort maintenant dans la sépulture d'un petit village à l'arrière du front. Il est mort en hé-

rous la présidence de M. Ludger Petit, préfet, M. Henry-A. Boly agissant comme secrétaire. Étaient présents MM. les maires Pitre Chayer, Ernest Claveau, Louis Boucher, Jos. Lachance, Wm. Boly, Jos. Vachon, Ths. Lalancette, Johnny Lalancette, Arthur Gaudreau, Thomas Tremblay, F. Asselin, Médée Desmeules et Alfred Boivin.

Une allocation de \$250.00 a été votée pour les services de l'agronome du district.

La requête du Club automobile de Chicoutimi, pour approbation du projet d'une route régionale entre Jonquière et Hébertville a été agréée et le conseil recommande fortement le projet.

CONSTRUCTIONS
M. Edgar Lépine est à faire faire les fondations d'un édifice qui aura trois étages sur la rue Racine.

M. J.-A. Grégoire a fait faire l'importantes réparations à la propriété qu'il a acquis de Mlle Emilie Tremblay.

Cette résidence, autrefois occupée par feu M. Néron Tremblay, est redevenue une des plus coquettes de la ville.

TRANSACTIONS
M. Napoléon Villeneuve, fils de Thomas, après avoir vendu la moitié indivise de sa propriété des Terres-Rompues à son frère Adolphe, a fait l'acquisition de la terre de M. Stanislas Tremblay.

VA ET VIENT
MM. Pitre Gauthier et Adjutor Potvin, de Bagotville, étaient à Chicoutimi mardi.

ECHO D'UNE CONFERENCE
Parmi l'assistance à la conférence de M. Baillargé sur la protection de nos forêts, nous avons remarqué à

Mort foudroyante

M. Joseph Guay, fils Simon, père de M. J.-A. Guay, marchand, est mort subitement à une heure et quart ce matin. Il était la veille en excellente santé, avait reçu la communion le matin et était allé au salut le soir, ce qu'il faisait d'ailleurs tous les jours depuis longtemps. Il s'était couché à onze heures; à une heure, il se levait et trouvait son épouse occupée à soigner un enfant malade né l'avant-veille. Il voulut s'asseoir à côté d'elle mais tomba sur sa chaise foudroyé par un syncope de cœur.

Le défunt était âgé de 70 ans, était né à Ste-Agnès, comté de Charlevoix, et venait s'établir à Chicoutimi il y a 15 ans. Il laisse une épouse et trois fils et cinq filles.

C'était un excellent chrétien et il jouissait du respect de tous ceux qui le connaissent.

Ses funérailles auront lieu vendredi matin, à la cathédrale, à 9.30 heures.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Soumissions demandées

Village de Bagotville

Des soumissions cachetées marquées "Soumissions pour macadam" et adressées au secrétaire-trésorier soussigné, seront reçues au bureau du conseil de la municipalité du Village de Bagotville, d'ici à mardi le 21 juin courant, à 5 hrs p. m. pour la confection en macadam bitumineux, partie de la rue Elgin, rue Nouvelle et chemin Sydenham, traversant la dite municipalité à partir de la limite sud du village de Bagotville, jusqu'à la limite nord-ouest du dit village de Bagotville; soit environ 14 milles; le tout tel que plus amplement désigné aux règlements nos 38 et 41 et les devis accompagnant ces règlements.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque équivalant à dix pour cent du montant de la soumission.

Le conseil ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Les plans et devis pour ces travaux sont maintenant déposés chez le secrétaire, M. Ludger Bergeron, à Bagotville, et chez l'ingénieur de la municipalité, M. J.-F. Grenon, à Chicoutimi, où les intéressés pourront les voir et se procurer les blancs de soumission requis par le gouvernement.

Par ordre,
Ludger BERGERON
Sec.-trésorier.

D. 743 2 fs. 6-13 juin.

MAISON A VENDRE

RANG ST-IGNACE

Une maison en bois, sept pièces, 24 x 24, bien finie à l'intérieur et à l'extérieur avec étable, hangar et un grand terrain de 60 x 80.

Conditions faciles pour un prompt acheteur, s'adresser à

ODILON DELISLE
sur les lieux

14 30 mai-20 juin. D. 732

Le Bébé Crie



dès son entrée dans le monde et ce premier cri fait tressaillir le cœur de la mère.

Plus tard, lorsqu'il crie, c'est qu'il souffre et ces cris plaintifs font le cœur de la mère. Ces cris sont, le plus du temps, dus aux coliques, à la diarrhée, à la dentition, et il suffit de quelques doses de

Sirop d'Anis Gauvin

pour les calmer et pour en faire disparaître la cause.

En Vente partout : 25 cts la bouteille

Le Sirop Gauvin pour le RHUME contre le Mal de Tête et les douleurs, tout insupportables.

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

Prix : 25 cts

AU SEMINAIRE

LES LAUREATS DU SEMESTRE

COURS CLASSIQUE

Physique: MM. Alb. Tremblay, Henri Tremblay, Edouard Gaudreau, Philippe Gagnon.

Philosophie: MM. A. Trottier, Jos. Larouche, Edm.-L. Lemieux, Jos. Rochette, Léonce Deschênes, Ant. Perron, Ludger Larouche.

Rhetorique: M. Art. Tremblay.

Belles-Lettres: MM. Gustave-Emile Tremblay, Armand Desgagné, Albert Bergeron, Ludger Brisson.

Synthèse: MM. L.-Eug. Perron, Jos. Boly, Ant. Pouliot, Philippe Gagnon, Ant. Grenier, Jos. Pedneault, Emile Lacroix, Jos.-Adélard Dufour, Azarias Tremblay.

Éléments latins A: MM. Albert Lévesque, J.-B. Rossignol.

Éléments latins B: M. Emile Gagnon.

COURS COMMERCIAL

Quatrième A: M. Joseph Angers.

Quatrième B: MM. Isidore Landry, Emery Dubé, Gustave Poitras.

Troisième A: MM. Gérard-Adrien Larouche, Raymond Desmarais.

Troisième B: MM. Lorenzo Duchêne, Paul-Emile Bergeron, Victor Potvin, Rodolphe Dubuc, Jean Palardy.

Seconde: MM. Hector Dubuc, Raymond Boivin, Adrien Thérberge.

Première: MM. Jacques Lapointe, Lionel Lapointe, Almas Tremblay, Jean-Joseph Maltais, Joseph-Edmour Côté.

LES LAUREATS DE L'EXAMEN COLLEGIAT

PHYSIQUE

MM. Félix-Antoine Savard, Henri Tremblay, Albert Tremblay.

RHETORIQUE

MM. Léonce Lévesque, Joseph Bergeron, Omer Lapointe.

CULTIVATEURS ABONNEZ-VOUS AU "PROGRES DU SAGUENAY"



Son Rêve

Qui peut peindre les émotions alternativement tristes et gaies de cette jeune fille faible et anémique, dont la pensée errant sur les confins du sommeil la reporte à l'époque heureuse où, débordante de santé, pleine d'énergie et de vitalité, au bras d'un compagnon fidèle, entourée d'amis joyeux, elle escaladait les pentes de la montagne blanche de neige.

Comme ils étaient heureux, que de beaux projets d'avenir ils formulaient, et comme elle se sentait bien et combien elle aimait ces sports vivifiants.

Combien elle voudrait prolonger cette phase heureuse de sa rêverie; mais la scène change, — le rêve s'enfuit et la triste réalité apparaît.

Le sourire qui flottait sur ses lèvres pâlies disparaît; elle se retrouve victime d'une maladie déprimante, elle passe en revue les phases de sa longue convalescence qu'aujourd'hui semble vouloir s'éterniser, elle voit son beau teint de rose remplacé par un teint de cire.

Son médecin lui dit qu'elle est atteinte d'anémie — que ce sera long — que les globules rouges de son sang font défaut et que tout son organisme en subit le contre-coup.

Drugs et piqûres, bains et massages, rien n'y fait; elle sent décliner ses forces vitales; ses nerfs sont ébranlés. Elle rêve du passé, parce qu'elle a perdu tout espoir dans l'avenir.

Pauvre jeune fille, cessez de rêver, réveillez-vous, aidez-vous. Vous pouvez retrouver la santé et avec elle les joies que vous rêvez. Si les drogues ont fait défaut, la nature peut vous aider. Elle a mis dans les raisins du domaine de St-Michel tous les éléments régénérateurs du sang, le fer, le tanin, les sels essentiels à la vie et c'est de ce raisin qu'est fait le célèbre

Vin St-Michel

ce vin délicieux, ce tonique réconfortant qui a accompli plus de guérisons que toutes les drogues au monde. Employez-le régulièrement et bientôt un sang pur, riche, généreux et vermeil circulera dans vos artères, portera à chacun des organes de votre corps la nourriture et l'oxygène vivifiant indispensables à la santé et à son retour par les veines renverra dans les organes éliminateurs les déchets et poisons dont la rétention dans votre système par suite d'une mauvaise circulation est une des principales causes de votre faiblesse, de vos maux.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)



Scientifiquement préparé



Saveur Plaisante

Tabac à Chiquer Copenhagen

Le tabac à chiquer le plus économique. Une pincée vous le démontrera.

Le bochisme au Canada

UN REGIME QUI S'IMPLANTE

(Le Prévoyant, avril 1918)

A l'instar de Rome la superbe, qui ne triompha de la Grèce que pour être subjuguée à son tour par la haute culture des Hellènes, on est en train, chez les Alliés, dans l'Empire britannique et notamment au Canada, de combattre le prussisme chez autrui pour l'installer majestueusement chez soi. C'est l'histoire qui se répète, avec cette variante que les Romains empruntèrent aux vaincus ce que leur génie avait produit de plus beau, tandis que les défenseurs modernes de la liberté, de la justice et de la démocratie, déroberont à leurs ennemis ce qu'ils ont de plus détestable. On ne s'y prendrait pas autrement si l'on faisait exprès pour appliquer à rebours la vieille maxime: aux vainqueurs, les dépouilles!

Pour quiconque a les yeux ouverts à la lumière, il est clair comme le jour que le prussisme est le plus abject, que le Canada s'est donné cher, vaillamment, pour mission de combattre en Europe, régime en maître chez lui. Les moindres actes de sa vie politique, nationale et sociale, suivent les méthodes archaïques de despotisme, de domination, d'absolutisme et d'hypocrisie. Au moins, les hordes germaniques ne se font pas d'illusion sur le mal dont elles souffrent; elles s'en glorifient avec cynisme, le proclamant nécessaire à leur œuvre de défense contre la politique d'isolement pratiquée contre l'Allemagne depuis un quart de siècle. Pour ceux que l'on s'est plu à traiter de Huns modernes, le bochisme est la vertu nationale, indispensable pour assurer un lendemain à de colossales ambitions. Mais le Canada, qui a cru devoir se sacrifier tout entier pour les Alliés, n'a que la piètre excuse de la bonasserie

pour ne pas se rendre compte que le plus prussien, entre le régime d'outre-Rhin et le sien, n'est pas celui qu'on pense. *Cura te ipsum.*

Les Allemands n'ont pas plus le monopole de tous les défauts que les Alliés celui de toutes les vertus. Pour définir ce que c'est que le prussisme, il suffit d'emprunter un axiome lapidaire de Bismarck: "La force prime le droit." On a là, dans toute son essence et dans toute sa saveur, le principe de fond qui, oblitérant la conscience des individus et des peuples, déchaîne un antagonisme féroce contre les lois éternelles immuables, sous prétexte que la nécessité ne connaît pas de loi, ou que la loi justifie les moyens. Au Chancelier de fer ne revient d'ailleurs pas le mérite de la découverte de cette règle de morale archaïque; bien avant lui, le bonhomme Lafontaine l'avait énoncée et dénoncée dans sa magnifique fable: "Le loup et l'agneau." En toute matière, ce qu'autrui invente, l'Allemagne l'exploite.

Que la vie canadienne soit actuellement pétrée de prussisme, en tant que le mot signifie le droit du plus fort, l'atténue à la liberté individuelle, le mépris de la parole donnée, la ruse plus habile qu'honnête, c'est facile à prouver.

Imposition du régime de conscription sans plébiscite préalable et en contravention flagrante avec les promesses explicites des chefs de l'Etat; escamotage d'un renouvellement de mandat au moyen d'une honteuse exploitation du mode ordinaire de consultation populaire; protection accordée aux flibustiers de la finance et de l'industrie, qui se gorgent aux dépens des œuvres de guerre tandis que la misère tient dans ses serres puissantes le peuple affamé; refus de représentation dans le gouvernement de la nation au groupe ethnique le plus nombreux du pays; campagne infâme de calomnies et de diffamation à l'égard

de citoyens loyaux dont le seul tort est d'aimer leur patrie d'abord, l'Empire ensuite; atteinte constante aux droits sacrés de la minorité en matière de religion et de langue; mépris absolu de l'esprit du pacte fédératif de 1867 destiné à cimenter l'union des deux races dans un dualisme complet et un bilinguisme intégral; telles sont des preuves incontestables d'un bochisme châté.

A tout seigneur tout honneur: Ontario, sans doute parce qu'elle a été partie plus active au contrat de la Confédération, dépasse toutes les autres provinces canadiennes, par sa mentalité foncièrement "prussienne." Sa politique s'inspire de l'intolérance religieuse et des préjugés de race. Elle a un credo digne du despotisme inquisitorial: unité de drapeau, de langue, de religion. En d'autres termes: Crois ou meurs! La haine de la langue française, dans Ontario, ne le cède en rien à celle des Romains du temps de Caton contre leur rivale africaine: *Delenda Carthago!*

Le plus triste de la comédie à laquelle se prêtent les gouvernements ontariens, c'est qu'au moment même où ils croient lutter pour la démocratie, ils se votent à eux-mêmes, à la barbe du bon peuple, avec la complicité d'une opposition "loyale et digne," un renouvellement de mandat. Pour prouver la sincérité de leur admiration bruyante des buts de guerre des alliés, ils gardent dans les statuts, au mépris des principes de justice, de liberté et de loi internationale, "une loi propre à empêcher de loyaux citoyens d'enseigner à leurs enfants, dans leurs écoles, l'une des deux langues officielles du pays. Logique, pédagogie, éducation, tout est sacrifié à la rage d'anglisation. On s'obstine, en faisant une Pologne ou une Alsace ontarienne, à se révéler supérieur à l'Allemand dans le domaine de l'ostentation, de la persécution et de la dénationalisation. Dans le but d'empêcher les Canadiens-français de s'établir sur les terres du nord-ontarien, ou dans celui de mieux les

circonvenir, une fois qu'ils y seront fixés, ne va-t-on pas jusqu'à exiger d'eux la signature assermentée d'un engagement diabolique visant à les lier plus tard à des lois attentatoires à leurs droits en matière de religion ou de langue. Passe encore qu'on ait la cruauté de tuer l'âme nationale d'un citoyen; mais vouloir par un subterfuge lui faire décrier sa propre sentence de mort, c'est joindre la perfidie à l'infamie.

Entendre le Canada, l'Ontario surtout faire parade, à l'heure actuelle, de leur dévotion à la démocratie, à la liberté, à la justice, à l'humanité, c'est d'une ironie cruelle. Plus sobre en parole, la vraie vertu est aussi plus féconde en œuvres. Avant de prétendre démocratiser l'Allemagne ou affranchir les petites nationalités balkaniques, le Canada ne ferait pas mal de mettre ordre à ses propres affaires. Autrement, devant toutes ses protestations de fidélité aux buts de guerre avoués des Alliés on sera tenté de répéter avec Shakespeare: "La bonne dame proteste un peu trop."

Charles LECLERC.

Une mère

(L'Étincelle)

Son fils a douze ans. Un jour, ils s'en furent tous deux faire un pèlerinage fort dévot jusqu'à un sanctuaire fameux, fondé autrefois par un grand roi.

Le père adoptif de l'enfant était avec eux; c'était un homme simple, bon ouvrier charpentier, et qui était un peu charbon, car, à l'occasion, il réparait assez bien une charrette. Ses voisins l'appelaient familièrement: Joseph. On avait oublié qu'il descendait de la famille du roi.

Fort dévotement donc, ils avaient fait leur prière. Même, l'enfant avait voulu prolonger la sienne, et pendant qu'il priait, sa mère en se penchant sur lui l'avait entendu qui appelait Dieu: Mon Père.

Mais elle n'en avait pas été surprise.

Elle savait que son Jésus était le

Le Marché

13 juin

GRAINS ET ISSUES DE BLE

(Gros)

Avoine ordinaire 34 lbs.	1 02	1 05
Avoine roulée sac 80 lbs.		6 00
Son, tonne...	très rare	42 00
Gru, tonne...		50 00
Moulée pure tonne...		65 00
Moulée mélangée...		65 00
Blé à volaille par 100 lbs.		3 85
Barley...		6 25
Pois par 100 lbs.		6 00
Sarrasin...		2 35
Blé d'inde...	3 40	3 50
Riz ordinaire...		10 00

FARINE: (Gros)

Vieille farine blanche, 2 sacs.	11 50
Farine étalon, 2 sacs	11 40
Farine de blé-d'inde pour engrais	3 60

PROVISIONS (Gros)

Bœuf salé mess 200 brl.	40 00
Lard short cut brl.	60 00
Lard clear back	63 00 64 00
Clearfat...	59 00
Bean pork...	66 00
Saindoux pur lard 20 lbs.	6 20
Saindoux petit paquet.	32 1-2
Saindoux composé 20 lbs	0 00 5 40
Petit paquetage	27 1-2 28 1-2
Petits jambons...	00 36 38
Gros jambons...	00 35
Pic-Nics...	00 38
Bacon...	00 40 42

PRODUITS DE LA FERME

(Volailles vivantes)

Poules no 1	00 36
Lard:	
Jeunes porcs frais tués	28
Beurre:	
Pasteurisé, lbs.	0 45
Crémiers choix lbs.	0 40
Oldmagarine	0 35

Fromage: (détail)	
Coloré, vieux...	0 35
Fromage Oka	0 44

OEUFS

Oeufs très frais	0 40
------------------	------

Sucre d'érable	Montréal Chicout
Sucre d'érable, liv.	0 22
Sucre d'érable, gal.	2 00
Sucre granulé gros.	9 30
Sucre jaune, gros.	8 70
Sucre Barabades	98 1 00
Sucre Reno.	89
Sucre table Reno.	1 50

FEVES

Blanches triées pr 60 lbs. 0 00 9 00

FRUITS ET LEGUMES

Pommes	5 50 8 00
Bananes régime	4 50
Choux, la douzaine	
Celeri la douzaine	
Oignons le panier 75 lbs.	3 25 3 50
Oranges Californie	6 00
Pamplemousses	6 50
Carottes	1 50
Patates	1 50
Navets	1 25
Bettes rares	1 75
Citrons	8 50

Poisson frais

Quinanche	25
Doré	15
Truites	25

En boîtes: (gros)

Saumon rouge	3 50
Saumon rose	2 80
Saumon blanc	2 30
Tomates 2 1-2 livres	2 50
Blé-d'inde	2 50
Pois	1 90
Fèves	2 00
Champignons	2 50

Fourrages:

Foin pressé 100 bottes	12 00 15 00
Paille pressée tonne	3 00 4 00

Laine:

Lavée No 1	0 90
Non lavée No 1	0 70

Marché très ferme, augmentation continue. Elle obtient même \$1.00 en maints endroits pour la laine lavée.

PEAUX

Peaux de bœufs	0 17 0 19
Peaux de moutons	4 00 4 75
Peaux de veaux de lait	0 45
Peaux de chevaux	6 00 7 75
Peaux d'agneaux	3 00 4 50

Marché ferme.

La Société Coopérative agricole des fromagers de Québec, rue Williams 57, Montréal, vend les peaux avantageusement pour ses membres. Les cultivateurs trouveraient profit à écrire.

PELLETIERES

Castor	7 00 9 00
Rat musqué	0 80 1 00
Vison, foncé	7 00 10 00
Marte	10 00 30 00
Renard rouge	15 00 20 00
Renard argenté	100 00 500 00
Renard croisé	25 00 75 00
Pecan	15 00 25 00
Loup-cervier	15 00 20 00
deur et qualité	5 00 7 00
Ours noir	8 00 12 00
Belette	0 40 0 75
Loutre	12 00 30 00
Bête puante	1 00

Les pelletières qui ne sont pas de saison ne peuvent être mises sur le marché, les inspecteurs refusant de les accepter et la loi n'en permettant pas la vente.

Cultivateurs, semez du blé

Notre grande vente anniversaire se continue.

Venez profiter des réductions énormes que nous faisons à cette occasion.

L.-H. CARRIER, Ltée
Chicoutimi

Fils de Dieu: l'ange le lui avait dit. Aussi, elle l'avait laissé prier.

Cependant on avait fini par sortir du Temple, et l'on s'était séparé en se donnant rendez-vous pour le retour.

Hélas! le soir venu, quand Marie et Joseph se retrouvèrent, l'enfant n'était pas avec eux.

Quel émoi, quelle douleur, quelles larmes!

Mais ils l'eurent garde de se faire un à l'autre aucun reproche. Il y avait quelque mystère dans cette disparition, et ni l'un ni l'autre n'était coupable.

Sans retard, ils se mirent en quête. Elle demandait aux passants: "L'avez-vous vu? Tout le ciel se redonne dans son regard." Et lui, disait: "Il n'est semblable à aucun autre. Vous n'avez pas pu le reconnaître sans remarquer sa beauté."

Personne ne l'avait vu. Trois jours! C'est bien long pour une mère qui cherche son fils.

Elle pleura beaucoup.

Un soir enfin, en entrant dans une sacristie du Temple, ils le découvrirent, assis au milieu des prêtres et des savants. Il leur faisait la leçon.

En voyant entrer sa mère, l'enfant laissa le volume qu'il tenait déployé, et courut dans ses bras, pour la consoler.

— Nous avons pleuré en vous cherchant, dit-elle.

— Je devais travailler aux intérêts de la gloire du Père, répondit-il.

Puis, ayant pris congé des sages, ils s'en retournèrent chez eux en chantant les louanges de Dieu.

Quel exemple donné aux mères: La vigilance, la sollicitude maternelle sont la protection la meilleure des enfants, quel que soit leur âge.

Cette sollicitude, c'est le devoir strict des mères. C'est la principale fonction de leur maternité, et c'en est la plus douce consolation.

Devoir d'apprendre aux petites mains à se joindre, devant le crucifix, aux petites lèvres à balbutier: *Jésus! et l'Ave Maria.* Consolation pour une chrétienne d'entendre des voix d'enfants s'unir à sa prière.

Devoir d'enseigner très vite aux petits, le chemin de l'Eglise, et de les conduire aux seules écoles qui surmontent encore la croix. Consolation de les voir dociles et respectueux, parce que, à l'école comme à l'Eglise, on leur aura enseigné au nom de Dieu, à respecter leurs père et mère.

Devoir de les faire s'agenouiller à la sainte Table pour une première communion très précocée, et, après, pour des communions fréquentes.

DELWAIDE & GOFFIN

MARBRERS ET TAILLEURS DE PIERRE

MONUMENTS
PP TAPES
en MARBRE
en PIERRE et en
GRANIT.

Aussi tout ouvrage
de construction en
pierre.

HOTEL BELLEVUE... CHICOUTIMI
— UNE VISITE EST SOLICITEE —
J.N.O.

Consolation de les voir s'agenouiller. Aussi, elle l'avait laissé prier.

Devoir, plus tard encore, de surveiller leurs fréquentations, d'éloigner les tentations, d'écarter de la maison de famille quiconque ne mérite pas l'honneur d'y être admis.

Consolation, grande, durable, consolation des mères, quand leur vigilance a défendu leurs fils et leurs filles des périls de la jeunesse, de les voir fonder à leur tour un foyer respectable où Dieu continuera d'être servi.

Mères chrétiennes, votre mission est belle, sublime.

Honneur à vous, et bénédiction, si vous y êtes obstinément fidèles; vous mériterez beaucoup de Dieu et de la Patrie.

Notes

0-0

En 1907, on a trouvé, après des recherches complètes et attentives, que la perte annuelle causée par chaque rat était de \$1.80 en Grande-Bretagne, \$1. en France et \$1.20 au Danemark.

0-0

On rapporte qu'il y a dans le monde 2163 personnes connues comme ayant 6 doigts à une main, et 431 comme en ayant 7.

0-0

En Angleterre, il y a 114 veuves contre 54 veufs. En Italie 135 contre 60; en France, 139 contre 73; en Allemagne, 135 contre 50; en Autriche, 121 contre 44. Ces chiffres sont d'avant la guerre.

0-0

J.N.O.

L'ancre de navire le plus lourd pesait 4400 livres.

En Hollande on annonce la naissance d'un bébé en attachant un ruban à la poignée extérieure de la porte. Si le ruban est rouge, le nouveau né est un garçon, s'il est blanc, c'est une fille.



Etes-vous en peine?

Gageons que vous ne savez pas où aller, en ces temps où tout est si cher, pour vous acheter un bon cheval, à d'excellentes conditions!

Hé! adressez-vous donc au soussigné, si vous désirez vous procurer un bon cheval de voiture ou de trait, par voie d'achat ou d'échange.

Venez aux renseignements.

EDMOND DUFOUR,

Hôtel Bellevue,

Chicoutimi.

COTÉ, BOIVIN & Cie,

(ENREGISTRE)

CHICOUTIMI

ROBERVAL

IMPORTATEURS

De quincaillerie, ferronnerie, matériaux de construction, etc., etc.

MARCHANDS EN GROS

De provisions, grains, graines de semence et autres, épicerie, tabacs, cigares et cigarettes, bonbons, sucre, farine blé-d'Inde, avoine, moulée, son, etc.

Charbon anthracite et à vapeur.

NOUS SOLLICITONS VOS COMMANDES

Fournitures et accessoires d'automobiles

PNEUX ET TUBES (inner tubes, TRIPES) pour les voitures les plus en usage à des prix abordables.

Bicycles et accessoires

Nous vendons les célèbres bicyclettes "Cleveland" et "Brantford", et gardons en magasin tous les accessoires nécessaires et des pièces de rechange, aux prix du marché.

QUINCAILLERIE GENERALE

Matériaux et bois de construction de toutes sortes.

RUE RACINE, HENRI JALBERT, CHICOUTIMI.



Nous sommes les seuls agents à Chicoutimi, de The House of Hobberlins, fabricants de vêtements faits sur mesures. — Venez nous voir avant d'aller ailleurs, nous avons des modèles pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

AG. LEPAGE

RUE RACINE - CHICOUTIMI

Tissus, Patron, Coupe, Fini et Ajustement-- Parfait--

Ce sont les caractéristiques distinctives des vêtements et du service Semi-ready. Dans notre splendide et complet étalage de modèles de Complets et de Pardessus pour le Printemps et l'Été 1918 \$18 à \$50—vous trouverez plusieurs dessins exclusifs.

LES VETEMENTS Semi-ready Tailoring POUR HOMMES

sont un exemple de ce que peut faire une main-d'œuvre experte se servant de bonnes valeurs de tissus des meilleures marques anglaises et canadiennes, avec, en plus, le nec plus ultra du style. Vous ne pouvez que difficilement vous empêcher de donner à cette ligne votre plus attentive considération.



GAGNON & FRERE

RUE RACINE,

CHICOUTIMI

Un appel de l'hon. J.-Ed. Caron aux cultivateurs, en faveur du recensement agricole

Québec, 25 mai 1918.

Messieurs,
Depuis des mois, mon département a poursuivi une campagne active de surproduction agricole. Nous avons mis à votre profit toutes les ressources d'information, d'organisation et d'encouragement que possède le département de l'Agriculture.

Nous avons la conviction intime que cette semence jetée dans les esprits ne restera pas sans résultat. Au contraire, on nous informe de partout, au moment où nous traçons ces lignes, que jamais une pareille activité agricole ne s'est manifestée dans la province, et, confiant dans la Providence, nous espérons que la terre rendra au centuple la semence qu'on lui a confiée. Ce rendement des céréales, des légumes, des fruits, etc., est très important à connaître, afin de mettre de côté ce que nous pourrions vendre, à l'automne, pour aider à l'alimentation des Alliés. Pour établir des prix, il faut, au préalable, savoir les quantités à disposition, car c'est la relation entre la demande et l'offre qui règle les conditions du marché.

A cette fin, le gouvernement de Québec, a établi, depuis quelques années, un Bureau des Statistiques qui a organisé un mode simple et efficace de faire la collection des statistiques agricoles. Mis à l'essai l'an dernier, ce mode a donné un résultat inespéré et l'on a pu, grâce aux réponses données volontairement par les cultivateurs, dresser des tableaux de statistiques agricoles donnant, d'une façon presque exacte, la superficie des terres en culture et le nombre des animaux de la ferme.

Ces chiffres ont aussi servi à démontrer jusqu'à quel point les cultivateurs mettent en pratique les conseils et les instructions de mon département.

Je tiens énormément au succès de cet inventaire agricole—que l'on fera désormais chaque année—et je tiens à ce que les cultivateurs seuls puissent l'assurer en répondant au questionnaire qui leur sera présenté par le titulaire de l'école de l'arrondissement scolaire.

Ce recensement agricole n'a rien de commun avec l'Enregistrement National qui se fera le 22 juin. Le Bureau des Statistiques est une organisation provinciale.

Je prie donc tous les agriculteurs de répondre sans crainte et franchement à la carte du recensement agricole.

La province de Québec, pas plus qu'un marchand, un industriel, un manufacturier, ne peut marcher dans la voie du progrès sans avoir une comptabilité, tenir des livres, afin de connaître ses richesses. Son principal actif étant l'agriculture, vous admettez qu'il est essentiel que le gouvernement sache, à l'automne, sur quoi la population peut compter pour son alimentation. Le commerce est aussi réglé, en grande partie, par les récoltes plus ou moins abondantes, et c'est par centaines que les demandes d'informations nous arrivent, à l'automne, pour avoir des statistiques agricoles.

Il y a à Rome, depuis plusieurs années, un Institut International agricole chargé de recueillir les statistiques agricoles de plus de cinquante contrées différentes, afin de déterminer les prix des denrées alimentaires du monde entier. Le

Canada adhère à ce bureau d'information et doit lui fournir des Statistiques. Québec, l'une des provinces du Dominion ne saurait tirer d'arrière. Le Bureau des Statistiques de Québec se fait un point d'honneur de fournir à Rome des statistiques complètes et bien faites. Le succès de ce travail repose entre les mains des cultivateurs, et je leur demande avec instance de répondre aux espérances que je repose en eux, à cet égard. Donc, encore une fois, remplissez bien votre carte agricole, sans faute, dans la semaine du 16 au 25 juin, et retournez-la à l'école de votre arrondissement.

Dans un prochain numéro du "Journal d'Agriculture", probablement en septembre ou octobre, l'on fera connaître le résultat de cette enquête et l'on verra alors si mon appel a été entendu des cultivateurs de la province.

Sur un total de 150,000 cultivateurs, combien vont se rendre à la voix du devoir? Le "Journal d'Agriculture" pénètre dans près de 100,000 foyers. Y aura-t-il 50,000 agriculteurs qui se donneront la peine de fournir les renseignements requis.

Je l'espère; plus que cela, j'ai confiance que le Bureau des Statistiques de Québec aura au moins une réponse par deux cultivateurs, soit 75,000 cartes bien remplies.

Votre bien dévoué,
J.-Ed. CARON,
Ministre de l'Agriculture.
N. B. Si la Carte agricole ne vous a pas été remise, écrivez sans retard pour en avoir une autre.
Chef du Bureau des Statistiques,
Secrétariat de la province
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Alimentation des volailles

(Notes des fermes expérimentales)

Les aliments coûtent cher depuis quelques mois et les producteurs s'inquiètent. Y a-t-il moyen de réaliser un profit sur les produits avec le prix actuel de la nourriture? Sans doute, mais à condition de bien choisir ses aliments et ses poules. Puisque tout est cher, ne conservez dans la basse-cour que les volailles les plus vigoureuses, qui peuvent tirer le meilleur parti de la nourriture qu'elles reçoivent nourries abondamment et sagement, pour obtenir les meilleurs résultats. Il faut pour cela du grain et une nourriture animale, végétale et minérale.

Les grains doivent former la partie principale de la ration, et une certaine proportion du grain donné doit être moulu. En temps ordinaire, on recommande un mélange de maïs, blé et avoine, mais on ne peut pas songer à employer pour la consommation humaine; seules, les qualités inférieures peuvent être données au bétail. Le mauvais blé, l'avoine et le maïs, le sarrasin et l'orge, voilà les aliments d'emploi avantageux et la proportion de chacun dépendra de leur prix.

Les "criblures de liseron" moulues sont bonnes également, de même que les mélanges contenant du son, de l'avoine moulue, de la farine de maïs et des grains du même genre. La nourriture végétale est absolue-

ment nécessaire pour obtenir les poules en bon état. L'avoine germée fait une excellente verdure. Elle fournit la succulence désirée en même temps que la nourriture. Les betteraves fourragères, les navets, les choux, les petites patates ou les autres déchets de ce genre sont tous également avantageux.

La nourriture animale ou la viande est une sorte de nourriture que les aviculteurs oublient souvent de donner, et cependant il est impossible pour une poule qui ne reçoit que du grain de produire des œufs à bon marché. Il y a presque toujours du lait sur la ferme; c'est là une des meilleures nourritures animales que l'on puisse trouver, car elle fournit les éléments nécessaires et maintient la vigueur des poules. Si vous n'avez pas de lait, donnez de la viande de bœuf, de la farine de sang, des os verts moulus ou des aliments semblables, pour remplacer les larves et les insectes que les poules se procurent en été.

Nourriture minérale.—Il faut aussi de la chaux pour la coquille des œufs, et des sels minéraux pour la croissance des os. Les poules trouvent de petites quantités de ces éléments dans les trèfles, mais il est nécessaire de fournir des coquilles d'huîtres ou quelque chose de semblable pour procurer la chaux en quantité suffisante à une forte ponte.

MODELE DE RATION.—Matin.—Léger repas de grains mélangés, éparpillés dans une épièce litée. Midi.—Verdure, betteraves fourragères, pelures de légumes ou avoine germée. Soir.—Repas complet de grains jetés dans la litière.

Ces grains doivent être donnés sous forme de mélange. Blé de qualité inférieure, maïs et avoine, orge, avoine et maïs, orge, avoine et sarrasin—ou les grains qui coûtent le meilleur marché à ce moment. C'est l'avoine qui a été jusqu'ici la moins cher cette saison. On fera donc bien d'en employer plus que d'habitude.

Il est probable que le maïs va coûter beaucoup moins cher; si cela est, on pourra en employer largement; le maïs accompagné d'une nourriture riche en protéine comme du lait sûr et de la viande de bœuf est l'un des aliments les plus précieux.

Il faudrait en outre une trémie remplie de paille sèche, par exemple des criblures de liseron moulues, (trois parties) de la farine de sang ou de déchets de bœufs (une partie); cette trémie reste tout le temps devant les volailles. Il faut également d'autres trémies pleines de coquilles d'huîtres et de déchets de bœufs. Si on a du lait sûr, inutile de donner du bœuf. A défaut de l'un ou de l'autre, on peut fournir des os verts moulus. Le meilleur moment pour donner les os moulus est au repas de midi; on fait une pâte de déchets de cuisine dans laquelle on mélange les os verts à raison d'une demi-once par volaille, et séchés avec la moulée.

Ne vous montrez pas avare de nourriture, quand bien même elle coûte cher. Rappelez-vous qu'il faut une certaine quantité de nourriture pour entretenir la vie de l'animal, et ce n'est que la quantité au-dessus de cette ration d'entretien que la poule peut employer à produire. Donnez donc une ration généreuse.

L'appel de Sir Robert Borden aux producteurs de vivres

La campagne en faveur de la surproduction de substances alimentaires que poursuit en ce moment la Commission des Vivres du Canada est d'une importance vitale pour la cause des alliés. A cause de la situation géographique que nous occupons, le Royaume-Uni et les nations alliées comptent plus que jamais

Avez- Vous Dix Vaches?

Le Gouvernement fédéral donne le conseil suivant à tout cultivateur et laitière: "Si vous possédez dix vaches ou plus, installez une machine à traire mécanique, pour épargner du travail, du temps, de l'argent et la corvée."

LES MACHINES A TRAIRE EMPIRE

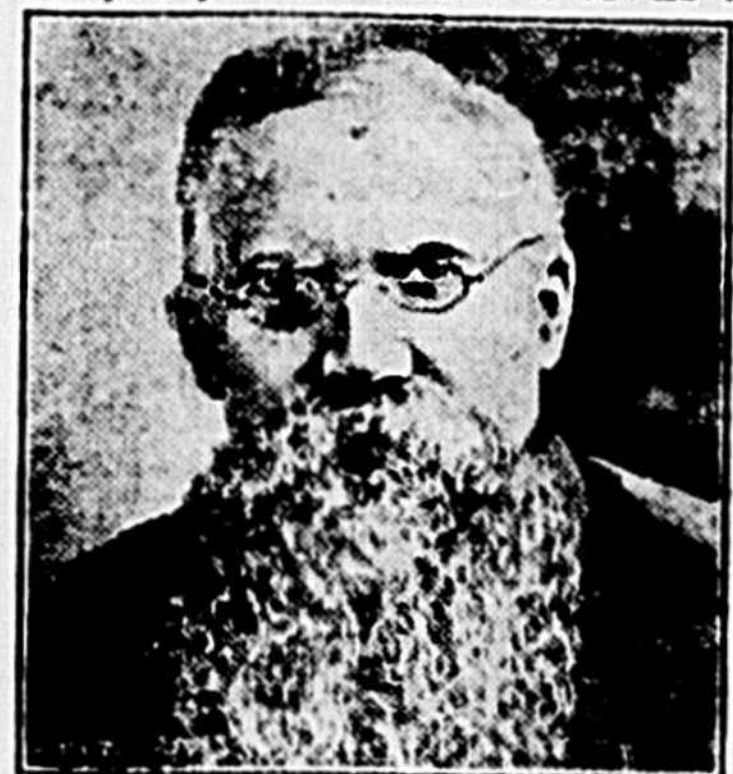
ont été essayées, éprouvées par le Gouvernement; elles ont été trouvées satisfaisantes puisqu'elles sont maintenant installées dans les Fermes Expérimentales de tout le Canada.

Ne vous inquiétez pas au sujet des employés que vous ne pouvez obtenir.—Installez une Machine à Traire Empire; elle fera le même travail dans le même espace de temps, que trois hommes travaillant à la main.

D'opération facile, économique et faisant le travail rapidement, de la même manière à chaque traite; les machines à traire Empire offrent la solution à votre problème de la main d'œuvre.

PERCLUS DURANT TROIS ANS

Le Rhumatisme le cloue au lit jusqu'à ce qu'il prenne "FRUIT-A-TIVES".



MR. ALEXANDRE MUNRO

R.R. No. 1 Lorne, Ont.
"Le rhumatisme m'a cloué sur mon lit pendant trois ans. Durant ce temps, j'ai été traité par plusieurs médecins, et j'ai essayé presque tout ce que je voyais dans les annonces comme remède au rhumatisme, sans aucun bon résultat."

Enfin, je résolus d'essayer 'Fruit-a-tives'. Je remarquai déjà une amélioration avant d'avoir pris la moitié du contenu de la boîte; la douleur n'était pas aussi forte, et les enflures diminuaient.

J'ai continué à prendre ce remède aux fruits, ma santé s'améliorant constamment, et aujourd'hui je puis marcher deux milles et faire de petits ouvrages aux alentours."

ALEXANDRE MUNRO.
50e, la boîte, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou chez Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

sur le Canada pour leur fournir des vivres. La Commission des Vivres du Canada fera de temps en temps des suggestions au peuple de ce pays, et le gouvernement espère sincèrement que ses suggestions seront acceptées dans le même esprit qu'elles seront données, et que chaque homme ou chaque femme se fera un devoir de les mettre en pratique. Il ne suffira pas de se soumettre pour la forme seulement; la crise est tellement grave qu'il est pratiquement impossible de l'écarter. Ce n'est que par un sérieux effort individuel et par la réalisation de la responsabilité individuelle, que les Canadiens pourront à ce sujet remplir leurs obligations envers leurs héroïques soldats au-delà des mers, qui combattent pour nos libertés à un tel prix que ce que nous pouvons faire de sacrifices ici ne sont comparativement que choses insignifiantes.

R.-L. BORDEN.

Ce que font les femmes de France que faites-vous?

Mes paroles ne sont pas assez puissantes pour rendre une justice même faible à la figure la plus héroïque des temps modernes et des âges disparus, la femme de France. Des hommes valides pris par le service militaire en France, presque tous sont affectés soit aux transports soit à la fabrication des munitions, ce qui laisse l'agriculture aux soins des femmes, absolument. Non seulement cela, mais les femmes ont remplacé les bêtes de trait. Vous pouvez aller dans toutes les régions de la France aujourd'hui et voir des femmes d'une féminité superbe et noble attelées à la charrue et cultivant le sol. Toute l'agriculture retombe sur elles. Le foyer, toujours extrêmement efficace, entretient quelques vieillards, les blessés et les tuberculeux. Sans se plaindre, avec un dévouement supérieur, dans une attitude qui s'élève presque à l'exaltation religieuse, la femme de France porte son fardeau.

Il faut que les femmes de France soutiennent le moral du soldat français jusqu'à la prochaine récolte. Le moral du soldat de la ligne de feu dépend du moral de la maison. Nous pouvons l'assurer en donnant aux combattants la plus grande liberté possible dans l'approvisionnement des vivres, et le blé est ici le facteur principal.

—(Le docteur Alonso Taylor, de l'administration des vivres aux Etats-Unis.)

Les cornelles et le blé d'Inde

(Notes des fermes expérimentales)

La cornelle est le plus dangereux ennemi de la récolte de blé d'Inde au Canada. Un remède infaillible pour se débarrasser de ce maudite est une dose de plomb. Malheureusement, c'est un remède plus facile à prescrire qu'à administrer. Il y a cependant d'autres moyens de combattre ce fléau.

(1)—Traitement de la semence. Faire tremper la semence de blé

d'Inde pendant deux ou trois minutes dans de l'eau aussi chaude que la main peut la supporter. Egoutter, et tandis que le grain est encore humide et chaud, y ajouter une demi-tasse de goudron de charbon ou de goudron de pin par gallon de semence. Brasser jusqu'à ce que chaque grain soit bien recouvert de goudron. Pour faire sécher, ajouter une petite quantité de chaux, de plâtre ou même de poussière sèche de chemin. Si l'opération est bien faite, la semence préparée de cette façon peut être plantée à la machine, mais il faut surveiller avec soin l'orifice de la machine, car il est à craindre qu'il ne se bouche.

(2)—Plantation profonde. On peut planter le blé d'Inde à au moins trois pouces de profondeur. A cette profondeur, les grains ne remontent pas à la surface sous l'action des fortes pluies, et une fois germées, la jeune tige se casse lorsque les cornelles essaient d'arracher la plante.

(3)—Grain empoisonné. Lorsque vous voyez des cornelles sur la plantation, prenez du blé d'Inde, disons deux gallons, plus ou moins suivant la dimension du champ. Recouvrez-le d'une quantité d'eau suffisante pour qu'il y en ait un pouce par-dessus le grain. Ajoutez environ un huitième d'once de strychnine ou encore mieux de sulfate de strychnine par gallon d'eau. Faites bouillir le blé d'Inde dans cette eau empoisonnée pendant trente minutes puis laissez-le tremper dans la même eau toute la nuit. Le matin, versez l'eau qui reste et éparpillez ce grain empoisonné à bon espacement sur le champ.

Si vous employez ce dernier système, avez bien soin de verser l'eau dans laquelle le maïs a bouilli dans un trou ou dans un endroit où les enfants et les animaux domestiques ne peuvent avoir accès. Ayez aussi également d'empêcher les volailles d'aller sur le champ de blé d'Inde pendant deux ou trois semaines après que le grain empoisonné a été répandu.

(4)—Un système dont on se sert beaucoup dans certaines localités est celui qui consiste à "ficeler" le champ. On pose des pieux de 3 à 4 pieds de hauteur qu'on relie avec de la ficelle à laquelle on attache du papier ou des morceaux de fer-blanc brillant. On peut aussi attacher à la ficelle ou aux pieux des cornelles mortes que l'on aura obtenues au moyen de la méthode No. 3. On peut aussi essayer l'épouvantail bien connu, mais on doit admettre que l'épouvantail ne paraît avoir plus guère d'effet sur les cornelles d'aujourd'hui.

(5)—Si vous constatez la présence de cornelles dans le champ de blé d'Inde ou dans les environs, faites surveiller le champ par un jeune garçon pendant deux ou trois jours, qu'il tire un coup de fusil de temps en temps lorsqu'il aperçoit des cornelles et qu'il se fasse très voir. Installez alors, une sorte de tente dans le champ (la couverture d'une neule ou d'une moissonneuse fera l'affaire). Les cornelles craignent toujours que le garçon avec son fusil n'y soit caché et s'en éloigneront le plus possible.

Tous ces systèmes sont simples et peu coûteux, leur application a donné de bons résultats; sur les fermes où l'on en emploie quelques-uns en combinaison, les cornelles ne tardent pas à s'apercevoir que la localité ne leur est pas favorable.

Mangeons plus de volailles et plus d'œufs

(Notes des fermes expérimentales)

"Nous manquons de viande rouge et cette viande est plus que jamais nécessaire à nos soldats et à nos Alliés. Partout, nous recommandons de la remplacer par la volaille, dans toutes les familles, tous les hôtels, et tous les restaurants du pays. On peut augmenter la production de volaille beaucoup plus rapidement que la production de bœuf, de lard ou de mouton. Sans doute, toutes ces dernières sont nécessaires, mais il faut pour le moment forcer la production de la basse-cour. La volaille n'exige que peu de main-d'œuvre et il y a, dans tous les ménages et sur toutes les fermes, beaucoup d'aliments gaspillés qui pourraient être utilisés pour sa nourriture. Les aviculteurs du pays peuvent nous aider en fournissant le surplus d'approvisionnements que nous désirons."

Ces paroles prononcées par Herbert Hoover, dans un appel adressé à la société américaine d'aviculture et aux producteurs des Etats-Unis, s'appliquent tout aussi bien aux aviculteurs. Il faut réserver pour l'expédition toutes les viandes qui peuvent être expédiées. Il faut donc trouver quelque chose pour remplacer la viande rouge, ou la volaille et les œufs sont, à l'heure actuelle, les meilleurs aliments que nous puissions employer. Leurs prix sont raisonnables, comparés aux prix des autres viandes. Aux

INCORPORÉE EN 1855

LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve \$8,800,000

98 SUCCURSALES AU CANADA

Toutes affaires de Banque transigées

Lettres de crédit circulaires,

Mandats d'argent.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Le plus haut taux d'intérêt alloué

J.-A. Guilmet, gérant.

LA BANQUE NATIONALE

(INCORPORÉE EN 1860)

CAPITAL AUTORISÉ - - - 55,000,000.00.

CAPITAL PAYÉ - - - 52,000,000.00.

RÉSERVE - - - 52,100,000.00.

Nous payons l'intérêt à nos déposants 2 FOIS L'AN à nos

235 bureaux au Canada

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus. L'INTERET est

calculé sur la balance MINIMUM de CHAQUE MOIS.

F.-A. GAUTHIER, J.-H.-A. BOLDUC,

GERANT à Chicoutimi, Pro-GERANT à Chicoutimi-Ouest

cours actuels, la volaille fraîche ou conservée est l'une des viandes les meilleures que l'on puisse trouver. Les œufs frais sont chers, il est vrai, mais les œufs conservés, très mangeables, se vendent à un prix raisonnable. Sur bien des marchés, on peut trouver de la volaille fraîche à raison de 15c. à 24c. la livre et de bons œufs conservés à raison de 40c. à 50c. la douzaine. Ce sont à peu près les mêmes prix qu'avant la guerre, mais il y a eu une telle augmentation dans le prix des autres viandes que ces aliments ne peuvent plus réellement être considérés comme articles de luxe.

Autrefois, les prix des œufs et des volailles étaient relativement élevés, à tel point que beaucoup de consommateurs avaient cessé d'en manger; aujourd'hui, les prix relatifs ont changé, mais l'idée subsiste toujours que les volailles et les œufs sont des articles de luxe et la consommation de ces produits n'est pas aussi active qu'elle l'était autrefois.

Il y a bien des raisons pour que l'on remplace le bœuf et le bacon par les volailles et les œufs: les soldats et les alliés ont besoin de viande, impossible de leur envoyer des œufs ou des volailles. Nous avons maintenant au Canada un bon approvisionnement de produits de la basse-cour. Ces produits sont excellents, ils se vendent peu cher, et permettent de remplacer la viande rouge nécessaire aux soldats. Il est plus facile et plus rapide d'élever des volailles que d'autres bestiaux. Tous, jeunes et vieux, peuvent se charger de cet élevage. Montrons nous donc patriotiques aussi bien qu'économiques; nourrissons-nous de ce que nous avons et gardons pour nos soldats et nos Alliés ce qui leur est nécessaire.

La ville de Manchester, Angleterre reçoit son eau d'une source située à 95 milles plus loin.

La maison paternelle

Inoubliable est la demeure
Qui vit fleurir nos premiers jours,
Maison des mères! C'est toujours
La main aimée et la meilleure.

Ici c'est le papier fleuri
Dont, les jours de fêtes moroses,
Nous comptons les guirlandes roses
D'un long regard endolori.

Là, vers Noël, à la nuit proche,
Nous déposons nos fins souliers...
Combien de détails familiers
S'éveillent au bout d'une cloche!

C'est là que la plus jeune sœur
Apprit à marcher, en décembre.
Le moindre coin de chaque chambre
A des souvenirs de douceurs.

Rien n'a changé; les places seules
Sont tristes d'avoir recueilli
Le visage un peu vieilli
Des mélancoliques aîeules.

Tout est pareillement rangé,
Et, dans la lumière amortie,
S'éternise la sympathie
Du logis qui n'a pas changé.

Fauteuils des anciennes années
Où l'on nous couchait endormis,
Fauteuils démodés, vieux amis,
Avec leurs étoffes fanées,

Mobilier familiarisé
Par une immuable attitude,
Mettant des charmes d'habitude
Dans les salons tranquillisés.

Jardin en fleur, vigne, tonnelle,
Empreinte vague de nos pieds,
Sur les tapis et les sentiers,
O sainte maison paternelle.

Qui donc pourrait vous oublier,
Logis où dort notre âme en cendre,
Surtout quand on a vu descendre
Des cercueils clos dans l'escalier!

—(Le Devoir).
Georges RODENBACH.

Dernière création

Cultivateurs



Extrait d'analyses

Chimique:

Carbonate de Calcium	98.41%
Insoluble dans l'acide (sable, argile).....	66%
Oxyde de fer et alumine	80%
Carbonate de magnésium.....	13%
	100.00%

Physique:

Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce 99.59%

Coté, Boivin & Cie, Inc.

DISTRIBUTEURS EN GROS.

CHICOUTIMI.

ROBERVAL.

Deschambault Quarry Corporation

82 rue S.-Paul, Québec.

SHERWIN-WILLIAMS PEINTURES ET VERNIS



Il Faut Protéger Votre Maison

Vos moyens ne vous permettent pas de "négliger la peinture cette année". La pourriture et la détérioration sont ce qu'il y a de plus désastreux pour une propriété. Vous gardez une police d'assurance sur la vie et contre les incendies — pourquoi négliger votre maison ? Un peu de peinture ou de vernis à l'extérieur ou à l'intérieur, DES MAINTENANT, vous épargnera pour plus tard un déboursé beaucoup plus volumineux.

Examinez-la **Pensez-y**
Peinturez-la

AVEC LES
PEINTURES ET VERNIS

SHERWIN-WILLIAMS

S.W.P. pour la maison vous assure la qualité et la durée, une bonne capacité de surface et le maintien de la couleur.



S.W. Flat-Tone : Une peinture à l'huile pour les murs intérieurs et plafonds. Les meilleurs décorateurs apprécient la valeur de Flat-Tone, pour donner un fini durable et velouté qui ne s'efface pas et se lave très bien.

Nous tenons une ligne complète de Peintures et Vernis Sherwin-Williams. Demandez-nous des cartes de couleurs, les prix ou tout autre renseignement désiré.

A. C. BLAIS & FILS,
CHICOUTIMI.

ses peines, de ses labours, et de ses joies.

Il aimait Dieu, quand, plusieurs fois par semaines et même quotidiennement on le voyait s'approcher de la table sainte pour se nourrir du pain eucharistique.

Il aimait Dieu, quand souvent il renouait à toute préoccupation extérieure, pour aller faire dans l'église déserte, le chemin de la croix.

Il aimait aussi ses semblables. Jamais nous ne rencontrions sans recevoir de lui une parole amicale qui fait tant de plaisir au cœur.

Cloué sur son lit de douleurs qu'il semblait aimer, il nous parlait comme si rien n'était été. C'est dire qu'il donna jusqu'à la fin l'exemple d'une âme forte, généreuse et résignée à la volonté de Dieu, exemplaire pour le prochain.

Tout en priant avec ferveur pour le repos de son âme, espérons bientôt pour le vénérable disparu les joies éternelles, et offrons à ses parents nos plus vives condoléances.

R. I. P.

Un AMI

AVIS

Si quelqu'un désire donner des prix spéciaux dans l'une de nos écoles du village ou de la paroisse, il pourra s'en procurer chez le Professeur Simard. Sachons encourager les efforts de nos maîtres et de nos chers enfants en procurant des récompenses à ces derniers à la fin de l'année scolaire.

Les premiers venus seront les mieux servis.

A NORMANDIN

LE 10 JUIN 1918.

M. l'abbé Eugène Grenon, notre vicaire nous quitte aujourd'hui pour aller prendre possession de sa nouvelle cure, la jeune et riante paroisse de St-François du "Petit Saguenay".

Les paroissiens de Normandin garderont longtemps le souvenir de M. l'abbé Grenon. Malgré son court séjour parmi nous, il avait déjà su se faire aimer de tous. C'est pourquoi les paroissiens ont tenu à lui exprimer leurs sentiments de gratitude aussitôt après l'office du dimanche.

L'adresse, lue par M. le notaire Turcotte, maire de la paroisse, était accompagnée d'une jolie bourse.

Nous souhaitons à M. l'abbé Grenon tous les meilleurs succès dans le saint travail évangélique qu'il s'en va continuer, là-bas, au grand avantage des âmes qui lui sont confiées.

Plusieurs autos sont allées reconduire M. l'abbé Grenon jusqu'à St-Félicien.

Un Paroissien.

ADRESSE LUE A M. L'ABBE GRENON

A Monsieur l'abbé Eugène Grenon, Prêtre, Vicaire, à Normandin.

Monsieur l'abbé,

Votre nomination, par Sa Grandeur, Monseigneur Labrecque, comme curé au "Petit Saguenay", a jeté dans la paroisse un sentiment de tristesse, mêlée cependant de joie sincère.

Vous êtes le premier vicaire que Normandin a eu le bonheur de posséder; peut-être, si nous étions une très vieille paroisse, serions-nous quelque peu habitués à ces départs? Toutefois, le bien que l'on fait va toujours son chemin, et, sans qu'on le réalise souvent, ce chemin, Monsieur l'abbé, est nécessairement celui de la reconnaissance.

Aussi nous fallait-il cette occasion de votre départ pour nous faire sentir, tout d'un coup, malgré votre court séjour au milieu de nous, combien vous aviez conquis notre estime.

Que ne peut-on faire et faire faire quand on possède ce levier? et quel levier est plus puissant sur le cœur humain, la charité? N'est-ce pas ce qui fait la force, la beauté et la puissance irrésistible de la religion catholique, l'unique religion basée sur la charité dont toute la sagesse, j'oserais dire, repose dans ce

TABAC A CHIQUER COPENHAGEN

L'usage du tabac à chiquer Copenhagen diffère entièrement du tabac à chiquer sous sa forme ordinaire.

Prenez-en une petite pincée pour commencer, placez-la entre la lèvre inférieure et la gencive, au milieu.

Ensuite, vous pouvez augmenter la quantité graduellement jusqu'à ce que le goût soit aussi prononcé que vous le désirez.

Le Tabac à chiquer Copenhagen est, grand, produit son effet immédiatement par le fait même.

Par conséquent, une pincée vous suffira pour en apprécier la saveur et durera longtemps; ce qui démontre que le tabac à chiquer Copenhagen est économique et de qualité supérieure.

précepte du Christ: "Aimez-vous les uns les autres et ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous soit fait à vous-même."

Vous avez reçu une promotion, permettez-nous de vous en féliciter. C'est une marque de confiance.

Désormais, votre zèle et votre charité de prêtre seront accompagnés de votre piété filiale; vous aurez à vos côtés votre bonne mère que vous aimez tant. Permettez-nous de vous offrir nos souhaits et vœux sincères.

Et comme notre vénéré Pasteur nous a souvent enseigné que la foi sans les œuvres est une foi morte, que l'exemple vaut mieux que la parole, nous avons voulu joindre à cette expression de nos sentiments "quelque chose" qui remplacera les mots qui nous manquent, — qui, malgré tout, ne pourraient peindre nos sentiments vrais.

Nous vous prions donc de bien vouloir accepter cet humble cadeau comme gage de notre reconnaissance.

C'est l'obole de toutes et de chaque famille de Normandin; malgré les temps incertains et les menaces de l'avenir, chacun a voulu participer généreusement et avec joie. Ad Multos Annos!!

Les paroissiens de Normandin, Normandin, ce 9 juin 1918.

A ST-FELICEN

DECES

La mort vient de ravir à l'affection des siens une jeune femme de la paroisse, Dame J.-Arthur Bouchard (née Adeline Boudreau), décédée samedi, le 25 mai, après neuf jours de maladie, seulement. Elle laisse dans l'affliction son époux éploré et six jeunes enfants. Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service funéraire fut chanté par M. le curé Dubouche assisté de M. le curé Coulombe et de M. le vicaire Gauthier comme diacre et sous-diacre. Deux cantiques de circonstances furent chantés; l'un par M. Thomas Duguay et l'autre par M. le Notaire Coulombe. Le deuil était conduit par son mari et ses petits enfants; son père M. Phidyme Boudreau et son beau-père, M. Pierre Bouchard, ainsi que ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Les porteurs étaient MM. E. Bouchard, E. Perron, E. Boulay, T.-L. Bouchard, N. Lavertu et J. Dufour.

Ont offert des Bouquets Spirituels la famille Dr Lapointe, M. et Mme T.-M. Duguay, M. et Mme E. Bouchard, M. et Mme W. Tremblay, M. et Mme P. Gagnon, la famille de Mme F.-P. Michaud, M. et Mme G. Granger, les élèves de Mlle Léonie Lapointe, Mlle Alice Allaire et Céline Perron, M. et Mme A. Rousseau, M. et Mme T. L. Bouchard. A la famille en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

A STE-ANNE

ODYSEE DE L'UN DES NOTRES

Enrôlé à 54 ans, honorablement libéré à cause de son âge, 57 ans, et sollicitant avec ardeur la faveur de retourner dans les tranchées; tel

est le bilan du soldat Thomas Doré de l'armée canadienne et frère de Mme Georges Gauthier, de Sainte-Anne.

Fait assez extraordinaire, pendant ses trois ans de service actif, sur le front français, le soldat Doré, n'a reçu aucune blessure et ce, malgré les grands dangers qu'il a courus tous les jours.

M. Doré, qui est voyageur de commerce, demeure à Saguenay, Michigan. L'histoire du renvoi de l'armée, de ce soldat canadien français, sans peur et sans reproches, mérite d'être racontée.

Dans une lettre que lui écrivait sa sœur, Mme Chrétien, elle lui suggérait de quitter l'armée et de demander un congé définitif étant donné son âge avancé: "N'oublie pas, disait-elle, dans sa lettre, que tu approches 60 ans."

Le censeur, qui était loin de se douter de l'âge du soldat Doré, prit des mesures immédiates, à la lecture de cette lettre, pour obtenir le renvoi dans son foyer de militaire, presque sexagénaire, sans toutefois en avertir l'intéressé, et sans attendre une demande qui ne serait probablement jamais venue.

A sa grande surprise, M. Doré fut licencié, quelques jours après la réception de la lettre de sa sœur, il reçut avant son départ les plus grands éloges de ses chefs pour son excellente conduite et sa bravoure à toute épreuve, pendant la durée de son service.

M. Doré a repris l'exercice de sa profession après quelques jours d'un repos bien mérité et continue aujourd'hui ses pérégrinations dans les différentes parties du Canada et des Etats-Unis.

A ST-CYRIAC

NAISSANCE

Le 9 juin, Joseph-Jean-Charles-Gérard, fils de M. et Mme Eugène Emond, Parrain et marraine: M. Donat Simard, et Mlle Bertha Emond, sœur de l'enfant.

A JONQUIERE

EMBELLISSEMENT

"Quand la maison est propre, tous les garçons y sont?" Ces paroles d'une vieille chanson pourraient certainement s'appliquer à l'hôtel de ville et à la station de Police. Car en jetant un coup d'œil en passant, l'on constate avec plaisir quel changement s'est accompli sous la main habile de ceux qui ont fait les quelques travaux d'embellissement à l'extérieur et aux alentours des édifices municipaux.

Depuis quelques jours l'on voit une cour bien propre, un gazon frais jette une note gaie sur la bâtisse peinte en neuf. Malgré son âge avancé, cette construction semble toute rajeunie sous sa nouvelle toilette, le coup d'œil est magnifique. Aussi l'exemple de ce grand ménage est suivi par un grand nombre, sur nos différentes rues, l'on voit les propriétaires nettoyer, peindre, jardiner et surtout mettre de la verdure, car il en manque beaucoup dans notre petite ville. L'étranger qui visite Jonquière partira avec la conviction que nous sommes des gens qui avons à cœur d'être mis au rang des autres villes, qui observent les règles de l'hygiène en tout et partout.

Des félicitations sont acquies à nos citoyens pour tous ces travaux tant aux maisons des particuliers qu'aux bâtisses de la ville.

Matanais

EXCELLENTE INNOVATION

Les autorités de la Ville ont eût une excellente idée, en plaçant aux coins des rues des planchettes demandant aux conducteurs des véhicules moteurs de ralentir leur allure à 8 milles dans ces endroits dangereux. Nous remarquons avec satisfaction que la majorité des conducteurs observent ce règlement. Si cependant quelques-uns persistent à faire de la vitesse, ils ne devront pas être surpris de trouver énergiques, les officiers chargés de

Pour Soulager Promptement le Mal de Tête

Une mauvaise digestion cause souvent des maux de tête. Les gaz et les résidus qui en résultent sont absorbés par le sang qui de son côté fatigue les nerfs et occasionne des symptômes douloureux que l'on appelle le Mal de Tête, la Névralgie, le Rhumatisme, etc. 15 à 30 gouttes de Sirop de la Mère Ségel faciliteront la digestion et vous soulageront.

le faire observer. Car il y va de l'intérêt de tous.

EN VOYAGE

M. l'abbé Renaud, vicaire est allé à St-Bruno, mercredi.

DEPART

M. l'abbé Fortin, qui pendant quelques mois, a été vicaire ici, est parti lundi, pour aller exercer son ministère à la Malbaie. Nous le prions d'accepter nos vœux de succès et espérons qu'il emportera un bon souvenir de tous.

DE PASSAGE

M. J.-N. Dufour, I.C., était de passage en notre ville vendredi.

FUNERAILLES

Vendredi matin, ont eu lieu les funérailles de feu Charles-Henri Fortin, fils de M. Gonzague Fortin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Absent depuis dix ans, il était revenu depuis une semaine, mais miné par une maladie qui ne pardonne pas, il s'est éteint paisiblement en faisant le sacrifice de sa vie, entouré de ses parents. Ce jeune homme de 31 ans, reçu les derniers sacrements et s'est mourir en vrai chrétien. Nous offrons nos sympathies à la famille en deuil.

LA FETE DIEU

Dimanche, le temps qui était au beau, nous a permis de faire la procession du St-Sacrement. Les décorations sur tout le parcours étaient très belles. Il serait difficile de dire lequel des trois reposoirs érigés, l'un chez M. Emile Gagnon, marchand e second, chez M. Sauviat, coin des rues St-Dominique et St-Pierre, en la 3ème au Couvent des Sœurs du Bon Pasteur, était le plus beau, car les trois étaient dignes de l'Hôte Auguste pour lequel on les avait élevés.

Voici l'ordre de la procession: Les élèves du collège des Frères,

avec bannière. Les Enfants de Marie, avec bannière. Les jeunes filles, non enfants de Marie. Les Dames Tertiaires. Les autres Dames ne faisant partie d'aucune société. Les Officiers et les membres de la Société St-Jean-Baptiste, La Croix, suivie des clercs. L'ostensoir était porté par le curé Tremblay. Les marguilliers portaient le dais qui était escorté de 4 constables et précédé du chef de police. Les élèves du couvent. La Ligue du Sacré-Cœur; La foule.

NOUVEAU VICAIRE

Notre nouveau vicaire, M. l'abbé Boily, a pris charge de ses fonctions ces jours-ci. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans son ministère parmi nous.

QUAND VOUS IREZ DANS L'OUEST

Nous AVONS

Des Bas Prix

Des Trains Modernes

La Route Scénique

et le service aussi

Pour renseignements, brochures, billets ou réservations, demandez à l'Agent du C.N.R. le plus rapproché ou écrivez au Dept. Général des Pass., 230 rue St. Jacques, Montréal, Qué.

CANADIAN NORTHERN

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord

Corporation ouvrière autorisée par charte spéciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.



TIVES des plus étendues pour attendre ses fins, notamment: d'établir des caisses de secours des coopératives de production et de consommation, des écoles techniques et des arts et métiers, des bureaux de placement, etc.

POUVOIR ET PREROGA.

Siege Social : Chicoutimi, Qué.
BUREAU DE PLACEMENT

TEL. SAG. 206. 75 L. D. COIN DES RUES CARTIER ET MONTA M

NIL CLAVEAU Président
DANIEL-E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier
L'abbé GEO. TREMBLAY, Aumônier.

en mars 1916

DOMINION FISH & FRUIT Co.

Marchandises en gros

RUE RACINE, - - CHICOUTIMI

FRUITS, LEGUMES, POISSONS FRAIS, SALES ET FUMES

DE TOUTES SORTES

BANANES, UNE SPECIALITE

Toujours en mains: Pommes, Oranges, Ananas, Oignons, et Légumes frais

Demandez nos prix. ::::: Commandes sollicitées.

Propriétés à vendre

J'offre en vente, aux cultivateurs anxieux d'améliorer leur situation ou d'établir leurs fils, des fermes, avec ou sans rouling, situées dans les meilleures paroisses de la région du Lac St-Jean.

Je dispose actuellement d'un choix considérable et varié pouvant satisfaire tous les goûts et toutes les bourses.

Cultivateur moi-même pendant de nombreuses années, je connais la valeur des terres et les besoins du cultivateur, et, par mon organisation, je suis en état de donner la plus entière satisfaction aux acheteurs comme aux vendeurs qui s'adressent à moi.

Mes succès des trois années dernières et la satisfaction complète de mes clients sont une garantie pour l'avenir. Je répondrai immédiatement et avec plaisir à toute demande de renseignements par la poste ou par le téléphone. Une automobile est à la disposition des acheteurs sérieux. Téléphones : Dubuc et Centre.

L.-A. Rainville

COURTIER EN IMMEUBLES,

St-Prime, Lac St-Jean

LE TEMPS DU GRAND MENAGE ARRIVE

et vous aurez besoin de réparer vos murs et planchers. N'oubliez pas qu'avec la peinture RAINBOW vous épargneres du temps et de l'argent.

Demandez une feuille de couleurs afin de faire votre choix.

R.-C. JAMIESON & CO., Limited,
Montréal.

COTE, BOIVIN & CIE, Inc.,

Dépositaires, CHICOUTIMI.

Courrier de la région

A ST-BRUNO

NAISSANCES

THEBERGE, 4 juin.—Joseph-Lucien, fils d'Aimé Théberge, cultivateur et de Lysianne Truchon. Parrain et marraine: M. et Mme Frs. Théberge, oncle et tante de l'enfant.

DUFOUR, 4 juin.—Joseph-Ernest-Robert, fils de David Dufour, cultivateur et de M. Anna Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Dufour de N.-D. d'Hébertville.

TREMBLAY, 5 juin.—Marie-Simonne, fille de Napoléon Tremblay, d'Hébertville Station, et de M. Jeanne Duchesne. Parrain: Richard Tremblay. Marraine: Philomène Pearson.

DALLAIRE, 6 juin.—Joseph-Léonidas, fils de Henri Dallaire, cultivateur, et d'Ulysse Fortin. Parrain et marraine: Léonidas Fortin, oncle de l'enfant, et Juliette Côté, cousine de l'enfant.

BOULIANNE, 9 juin.—Marie-Jeanne-Arce-Aliette, fille d'Emile Boulianne, cultivateur, et de M. Louise Munger. Parrain et marraine: M. et Mme Donat Munger, grands parents de l'enfant.

DUFOUR, 9 juin.—M. Blandine-Gertrude, fille de Willie Dufour, cultivateur et d'Octavie Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Ephrem Bouchard, aïeuls de l'enfant.

VA ET VIENT

M. l'abbé Richard Tremblay, de Jonquière, était au presbytère, lundi.

Mme Trellé Bergeron, de la Malbaie, a passé quelques jours chez son frère, M. le curé Gaudreault la semaine dernière.

Mme Stanislas Bouchard, de St-Félicien, était l'hôte de Mme Philippe Simard, ces jours-ci.

Mlle Anna-Marie Tremblay, ins-

titutrice, est revenue dimanche soir, d'une promenade à Chicoutimi.

M. Joseph-Aimé Tremblay, de Jonquière, était à St-Bruno, lundi dernier.

M. Lomer Gaudreault, de Chicoutimi, est ici depuis quelques jours.

A ST-GEDEON

NAISSANCES

LEVESQUE, 7 juin.—Joseph-Hector-Jean-Marie, fils de Victor Lévesque, forgeron, et de Hélène Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Hector Pelletier, de Jonquière.

OUELLET, 8 juin.—Joseph-Henri-Paul-Emile, fils de Ernest Ouellet, fromager, et de Laure Côté. Parrain: Emile Ouellet; marraine: Mlle Desnoes Fortin.

COTE, 8 juin.—M. Rose-Rosalie, fille de François Côté, cultivateur, et de Anna-Marie Gobeil. Parrain et marraine: M. et Mme Pierre Côté.

SEPTUAGESIMES

FORTIN, 5 juin.—Service et sépulture de Séraphin Fortin, épouse de Euchariste Néron, décédée le 3 courant, âgée de 61 ans et 6 mois.

NERON, 8 juin.—Service et sépulture de Agnès Néron, épouse de Joseph Claveau, décédée le 6 courant, à l'âge de 23 ans.

Aux familles éprouvées, nos plus vives sympathies.

A CHAMBORD

NAISSANCES

Le 10 juin, M. et Mme Siméon Belley, un fils. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Tremblay.

Le même jour, M. et Mme Augustin Tremblay, un fils. Parrain et marraine: M. et Mme Plourde, du Lac Bouchette.

DEPART

Dimanche dernier M. l'abbé Onésime Tremblay, qui demeurait au milieu de nous depuis un an, partait pour un repos de quelques semaines, aux Etats-Unis. A ce prêtre dévoué, nous souhaitons heureux voyage et prompt rétablissement.

NOUVEAU VICAIRE

A M. l'abbé Simard, notre nouveau vicaire, nous souhaitons une cordiale bienvenue et beaucoup de succès dans l'exercice de son ministère.

A ST-JEROME

DECES

Lundi dernier, les paroissiens conduisaient à sa dernière demeure, un de leurs plus vieux concitoyens dans la personne de M. William Dallaire, âgé de soixante-treize ans.

M. Dallaire fut non-seulement, un chrétien modèle, mais sa piété peut être donnée en exemple.

Il aimait Dieu, quand tous les matins, répondant à la voix du bon Pasteur, il se rendait aux pieds du Sacré-Cœur pour lui faire part de



Contrat de la malle

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 19 juillet 1918, pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine sur la route rurale "MISTASSINI No 1", à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Mistassini et St-Amédée de Péribonka, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES POSTES,

AU FEU!

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

LES DEUX MAINS

PAR PIERRE L'ERMITE

No. 36

Une force calme est venue, j'ai senti que j'étais renouvelé pour le combat, et que ma volonté venait d'être trempée dans le sang de l'Angélu.

O Croix de Jésus, consolation suprême, je n'oublierai jamais ce que tu peux contre les flots soulevés du désespoir, et comment tu sais transformer en paix et en douceur les larmes brûlantes...

Fallait-il qu'elle ait souffert, cette enfant, pour éprouver, le besoin de faire siennes de pareilles plaintes!

Et il recommençait à lire:
Elle est venue, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'a pu en supporter le poids.

Elle était venue aussi pour lui, l'heure terrible; mais il n'avait eu personne pour le fortifier... aucun Seigneur pour l'aider à en soutenir le poids.

A ce moment, Olivier, toujours aux aguets, perçut un bruit de pas... Quelqu'un sous le porche frappait vigoureusement des pieds contre le pavé, comme pour faire tomber la terre de ses souliers.

D'un bond, il se rejette dans l'ombre du bas-côté, au fond d'une pacifique chapelle de Saint-Joseph, et il attend.

La porte s'ouvre; un prêtre—l'abbé Longuet évidemment—entre, mais tourne aussitôt à droite dans le clocher.

Olivier l'entend monter les marches, ouvrir une porte dans la tribune... Quelques instants après, la cloche se met en mouvement, tintant, avec une lecture majestueuse, cet Angélu qu'entendit Millet, un jour, au même clocher, et qu'il immortalisa.

L'instituteur ignore ce qu'est l'Angélu. Il ne sait qu'une chose pour le moment, c'est qu'il ne veut à aucun prix que l'abbé Longuet l'aperçoive.

Sans quoi, quels racontars dans le village!

Et rien qu'à cette pensée, le cœur d'Olivier toque à coups précipités dans sa poitrine.

Sortir...? Il est peut-être trop tard... Justement, on n'entend plus rien dans le clocher...? S'il se cognait à la porte dans le curé!

Alors, se cacher?... Mais où?...?

Et sans trop savoir, le jeune homme précipite ses pas vers une autre chapelle latérale; pendant que là-haut, dans les airs, la cloche jette un dernier appel à la prière, au-dessus de la plaine immense où ruisselle un pâle soleil d'hiver...

CHAPITRE XX

Olivier croyait que l'abbé Longuet s'en irait par où il était venu.

Il connaissait à peine l'endroit extérieur où était situé le presbytère, car il évitait, par une sorte d'instinct, de passer dans la rue qui le bordait.

Il ne savait surtout pas que, précisément, la porte reliant ce presbytère à l'église était cette boiserie contre laquelle il s'appuyait en ce moment avec un sentiment de sécurité.

L'expérience allait se charger de le lui apprendre.

L'inquiétude d'Olivier commençait en constatant que l'abbé Longuet ne sortait pas. Il le vit abaisser la lampe du sanctuaire, en changer la veilleuse... mettre en ordre des feuillets de musique sur l'harmonium... s'agenouiller quelques instants à la table de communion et prier la tête inclinée dans les mains.

Puis, brusquement, le curé se lève, tourne vers la chapelle, avance en ligne droite, et arrive près d'Olivier, son troussard de clés à la main, pour ouvrir cette porte que barre sans le savoir le jeune homme interloqué.

Autant Olivier est troublé, autant l'abbé Longuet paraît bien tranquille. C'est formidable pour l'instituteur, franc-maçon et anticlérical notoire, d'être là, dans cette église, sans la justification d'une corvée impossible à éluder, comme un mariage ou un convoi...

Que vient-il y faire?...? Prier...? ou le contraire...?

Et les deux hypothèses sont presque aussi gênantes l'une que l'autre. Pour l'abbé Longuet, c'est tout différent. Un prêtre entendant, voit tant de choses, il assiste si souvent à l'impossible, que rien ne l'étonne plus guère. Il marie à l'église ses plus violents adversaires. Il les confesse à leur lit de mort, il reçoit d'eux des confidences et les confessions les plus déliées, et se résigne à ne pas être honoré de leur salut, quand, par hasard, il les croise dans la rue.

L'instituteur Olivier Bernard à l'église ne constitue qu'une contradiction de plus... Il l'ajoutera, ou ne l'ajoutera pas à la liste, de celles qu'il connaît déjà... Si ce jeune homme vient à la chapelle de saint Joseph, c'est qu'il éprouve le besoin d'invoquer ce brave saint... Il le fait en cachette... le pauvre! Mais peut-il agir autrement...? Et c'est tout.

L'abbé, sans chercher plus loin, va donc passer très simplement devant l'instituteur. Déjà, par courtoisie, il soulève sa barrette; et c'est Olivier qui commence à donner des explications, qu'on ne songe nullement à lui demander.

—Monsieur le Curé, si je suis ici, c'est que...!

—Cela vous fait plaisir, mon cher Monsieur!

—Non... pas du tout!... Et je ne voudrais pas qu'on puisse le supposer, même un seul instant!

—Vous y verriez un inconvénient...?

—Enorme!

—Alors... je ne comprends plus...? Mais, vous savez... rassurez-vous!... Il n'est pas nécessaire que je comprenne!

—L'instituteur hésite une seconde... une de ces secondes psychologiques où les vies s'agitent vers le salut ou la catastrophe.

—Pourrais-je vous parler chez vous...?

—Mais comment donc!... Où vous voudrez!... Je suis à votre disposition, comme à celle de tous mes paroissiens... Voulez-vous tout de suite...?

—Précisément... tout de suite!

—Alors, voici la route...

Olivier se trouve subitement dans un petit jardin très modeste, dévasté par l'hiver; un chemin dallé conduit à une sorte de rez-de-chaussée, où s'ouvre à gauche un salon quelque peu déconcertant. Ce n'est pas ainsi que l'instituteur se figurait un intérieur de curé.

Un grand crucifix en chêne clair domine toute la pièce de sa vision sévère. Mais, en face de lui, brille un panoplie de fusils, d'épées, de souvenirs du régiment et de voyage. Ce qu'il y a de plus évident, c'est que le sabre et le goupillon fraternisent ici avec un absolu cynisme. Aux murs, quatre aquarelles, représentant la Gorge-aux-Loups, la Vallée de la Solle, la Vierge de l'Ermitte dans le Cuvier-Châtillon, et le Bas-Bréau. Elles sont tellement exactes que, d'un coup d'œil, Olivier reconnaît le paysage, surtout celui du Cuvier-Châtillon.

Les boiseries sont vieilles, les papiers vieux, le plancher vermoulu, les fauteuils piqués de trous inquiétants; l'odeur même qu'on respire dans cette pièce a quelque chose de la moisissure des siècles. Et, malgré cette atmosphère de vétusté, l'abbé Longuet semble s'être installé là comme le représentant d'une religion jeune et avoir imposé cette jeunesse quand même à la vieillesse du cadre matériel qu'il entourait.

—Si vous voulez prendre la peine de vous asseoir?... dit l'abbé en avançant un fauteuil.

Au point où en sont les choses, il n'y a plus à reculer, et Olivier n'en éprouve pas la moindre envie. Ce qu'il avait ressenti tout d'abord, au début de sa visite à l'église, c'était l'impression de son isolement, le besoin de chercher la vérité... de la demander même à l'abbé Longuet s'il pouvait la détenir. Mais l'apparition non préparée du curé, la surprise, presque l'humiliation éprouvée devant l'attitude simple, les yeux francs de ce prêtre ont fait surgir le vieil homme, le lutteur des premiers jours, et c'est lui qui prend la parole en ce moment:

—Monsieur le Curé, vous avez devant vous un de vos plus acharnés adversaires... Aussi anticlérical que vous supposiez un être humain, je le suis encore davantage!

L'abbé Longuet lui tendit la main avec cordialité:

—Si nous parlions d'autre chose...?

—Je tiens... j'ai besoin d'abord que vous sachiez qui je suis...

—Vous... anticlérical...? Allons donc!

L'instituteur se soulève d'un bond dans son fauteuil:

—Oh! Monsieur le Curé, je vous assure!... Si vous doutez de cela!... Doutez alors de la lumière qui nous éclaire...



Suivez
le soleil avec
la gomme

WRIGLEY

Imaginez vous pendant un instant la vue de ces ports éloignés, au-delà des mers inexplorées—

Des glaciers artiques aux zones torrides sous la croix du Sud—

De ces villes bâties dans les montagnes, à l'embouchure affairée des rivières—

Vous trouverez toujours la **WRIGLEY**.

Parce que les hommes reconnaissent que son usage continu procure le confort et le rafraîchissement.

FAITE AU CANADA
Hermetiquement cachetées
—se conserve fraîche

A cause de ses bienfaits et parce que

Sa Saveur Dure!



—Vous êtes infiniment plus cléricale que moi!... Vous avez la foi bien plus que moi!...
—La foi... répète Olivier avec stupeur, mais vous vous moquez...?
Ou vous ne connaissez pas le premier mot de ma vie!...
—Je vous connais tellement—oh! sans beaucoup le chercher—que vous n'avez rien de vous à m'apprendre.
(A suivre)

AVIS PUBLIC

DANI, LA COUR SUPERIEURE
Province de Québec

Districte de Chicoutimi
No. 5578

ERNEST SIMARD, de Métabie-
chouan,
Demandeur

FRANÇOIS DALLAIRE, ci-de-
vant de Kénogami, actuelle-
ment de Jacksonboro, Abitibi,
défendeur

Il est ordonné au défendeur de
comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 10 avril 1918

F. X. GOSSELIN, P.C.S.

D. 735, 2 fois, 6-13 juin

Abonnez-vous au
"Progrès du Saguenay"

Le grand malheur des temps actuels c'est la

DISETTE DE HOUILLE (charbon)

Ce malheur est-il irreparable? NON!

Utilisons la **HOUILLE BLANCHE** en chauffant en cuisinant, en repassant à l'électricité

On ne peut en douter, les vendeurs d'énergie électrique vont profiter de la crise du charbon pour introduire partout le chauffage à l'électricité, et proposer aux clients des conditions qui les feront réfléchir avant de répondre par un refus.

Les appareils électriques sont aujourd'hui adaptés à tous les besoins de l'intérieur : Nous avons poêles, radiateurs, réchauds, grille-pain, fers à repasser, balayeuses, bouilleurs (par immersion), percolateurs (cafetières à électricité), fours portatifs, etc.

Songez-vous aux avantages de l'emploi de nos ustensiles électriques!
Pas d'allumettes, pas de flamme. Pas de suie, pas de fumée. Pas de gaz, pas de cendre, pas de senteur. Pas de danger d'incendie, ni d'asphyxie, ni d'explosion!

Etudiez la question, venez aux renseignements, faites un essai!

Il est reconnu aujourd'hui, qu'à 4 cts l'heure-kilowatt, l'électricité ne coute pas plus cher que le bois (l'installation une fois faite.

Les visiteurs sont toujours les bienvenus. Venez voir nos différents appareils et constater que la cuisson à l'électricité est absolument indispensable à quiconque veut économiser.

Rue Racine, LA SOCIÉTÉ D'ÉCLAIRAGE ET D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DU SAGUENAY Chicoutimi

La ligue navale du Canada

Comprenant que pour le développement futur du Dominion du Canada, il est important que celui-ci possède une flotte marchande nationale construite au pays et pourvue d'équipages de marins canadiens, la branche de la province de Québec de la Ligue Navale du Canada a décidé de lancer une vaste campagne dans le but d'intéresser le public dans la création de cette marine marchande canadienne. On est actuellement à organiser les grandes lignes de la campagne de publicité et d'éducation destinée à expliquer le fonctionnement de la Ligue à la population et déjà, on a complété la formation des comités, qui, les 25, 26, 27 et 28 juin prochain, seront chargés de recruter dans les diverses parties de la province, les 25,000 membres que l'on compte faire entrer dans la branche québécoise de la Ligue.

Parlant de la Ligue Navale du Canada, M. James Carruthers, président de la division de Québec, disait récemment: "La Ligue a été organisée pour trois fins principales: d'abord, pour faire au moyen de conférences, de distributions, de publications et plaquettes, de même que de livres dans les écoles, l'éducation de la population en ce qui concerne la marine marchande; ensuite, de prélever des fonds pour le soutien des marins canadiens et leurs dépendants, pour l'organisation de refuges, d'instituts et d'hôpitaux, au Canada comme dans le reste de l'Empire; enfin, pour encourager la formation volontaire de brigades navales de jeunes gens auxquels on enseignera la théorie et la pratique de la navigation, pour les préparer au service dans notre marine marchande.

"Le Canada a jugé urgent, continuait-il, de construire une immense flotte de navires de commerce pour transporter sur les mers du globe, le produit de ses fermes, de ses forêts, de ses mines et de ses usines. Nous avons maintenant dans la province quatre grands chantiers maritimes où sont dépensés des millions de dollars dans la construction de navires océaniques. Il est donc opportun de posséder ici une organisation indépendante des partis politiques, qui puisse continuer à soutenir l'intérêt du public et maintenir son enthousiasme pour les choses de la marine, même après la guerre, et par conséquent, qui puisse contribuer à faire donner aux jeunes gens de la province, l'entraînement qui leur permettra de prendre charge des navires que nous allons construire.

"S'il est une province canadienne qui doive s'intéresser plus que les autres à la création d'une marine de commerce, Québec est bien celle-là. Les deux rives du majestueux fleuve St-Laurent ne sont-elles pas habitées par les descendants des hardis marins normands et bretons, qui traversèrent autrefois l'Atlantique pour venir s'établir dans la Nouvelle-France, et aujourd'hui, les deux vastes ports de Montréal et de Québec, les plus importants pour leur commerce, ne servent-ils pas d'entrée aux millions d'immigrants qui sont venus et qui viendront encore s'établir dans l'Amérique du Nord.

"Le principal but de la Ligue Navale du Canada est certainement de former un nombre suffisant de marins canadiens pour équiper les navires du Canada. On ne réussira cependant à l'atteindre que si chaque citoyen prend sérieusement intérêt à la cause, s'il parle en sa faveur chaque fois qu'il en aura l'occasion, s'il enseigne à ses enfants à être fiers de la flotte marchande de leur pays et encourage ses fils à se joindre à la brigade navale que l'on formera bientôt. La prospérité du Québec dépend dans une large mesure, de la création des chantiers maritimes le long du St-Laurent et de la marine marchande nationale qui sillonnera les mers du globe sous la direction de nos jeunes gens.

"Il devrait être possible de recruter dans les villes et les villages situés sur les bords du St-Laurent, des marins de carrière qui n'auraient pour se distinguer, qu'à suivre les traces des valeureux pêcheurs, matelots et pilotes déjà produits par ces mêmes endroits et avec la coopération de tous, le mouvement que l'on va inaugurer marquera une nouvelle phase dans le développement industriel et commercial du pays."

L'ivresse du cinéma

Lors de la journée diocésaine d'action catholique tenue à Québec dernièrement, S. G. Mgr Roy, a dénoncé avec vigueur le mal envahisseur du théâtre moderne.

Il compare l'habitude de fréquenter les vues à une véritable ivresse.

"Il y a une ivresse du cinéma de nos jours, comme il y a une ivresse causée par les liqueurs alcooliques. Toutes les deux, si on ne les combat, finiront par semer des ruines irréparables dans les âmes, dans les

familles, dans la société. Si on les laisse faire, elles auront raison de la foi, de la morale, du bon sens, de tout ce qui fait notre honneur, notre force et notre joie.

"Le cinéma tel qu'il opère en notre ville, le cinéma tel que le diable l'a fait chez nous, c'est, tous ceux qui savent ce qui se passe l'admettent, l'instrument de damnation la plus perfectionnée dont l'enfer se soit encore servi contre les âmes sauvées par Jésus-Christ.

"C'est l'antichambre des maisons de prostitution, c'est une école d'erreur, de vice et de révolution, c'est le lieu où toutes les concupiscences trouvent leur pâture; c'est la boutique où il est de bon ton de fréquenter et où l'on nous sert sous le truquage des élixirs merveilleux, toutes les drogues qui abrutissent, toutes les liqueurs qui allument le feu dans les veines, tous les breuvages qui déséquilibrent et rendent fou, quand ils ne tuent pas leurs victimes."

Et Mgr Roy termine par ces paroles qui sont tout un programme: "De nos jours, et à l'heure qu'il est, un peu partout sans doute, ici, en tout cas, le cinéma est le grand mal, la grande plaie, la lepre hideuse dont il faut arrêter le progrès, et, s'il se peut, nous débarrasser absolument."

(La Tempérance)

Avis aux francophobes

Le sénateur Cloran a prononcé récemment un discours politique d'où nous extrayons les avis suivants adressés aux francophobes de toute cérémonie.

"Cette province a-t-il dit, n'a aucune ambition de dominer sur les autres sections du Dominion, mais elle ne veut pas non plus qu'un certain élément de l'Ontario lui fasse la loi.

"J'aurais à donner un avis qui s'adresse principalement aux politiciens, aux journaux et à certains prédicateurs protestants. Je dirai aux politiciens des loges: "mélangez-vous de vos affaires", car la province de Québec n'a pas empiété sur vos droits et n'a pas attaqué votre religion. Aux journaux, je dirai de mettre de côté leurs attaques perverses. Quant aux fanatiques qui insultent les Canadiens-français, je leur rappellerai que les Français étaient ici avant eux et qu'ils se sont encore quand ils auront disparu. Aux prédicateurs qui puisent leur texte dans les événements mondains et non dans l'évangile, je dirai que nous n'avons pas besoin de leurs avis.

"Je connais le français, peut-être mieux que personne. J'ai été élevé parmi les Canadiens-français et j'ai suivi les cours de collèges français, soit au Canada, soit en France. Ils sont mes amis et, comme sénateur de Victoria, division de Montréal, je représente trois ou quatre cent mille d'entre eux.

Je dirai à ces journaux mal guidés: ne portez pas la main sur Québec, ne vous écarter pas de la politique pour soulever des querelles de race. Lorsque je vois des journaux menacer Sir Lomer Gouin d'une cour martiale, j'ai presque honte d'être Canadien. Sir Lomer Gouin parle au nom de quatre millions de Canadiens-français et c'est l'homme que l'on voudrait traîner devant une cour martiale."

L'orateur parla ensuite de la prépondérance de l'élément français dans plusieurs parties de l'Ontario et de l'Ontario et il ajouta: "Si vous voulez l'union, cessez d'injurier Québec, car le plus brillant avenir appartient à cette province."

Témoignages anglo-canadiens

"Meeting the French-Canadian Half-Way" tel est le titre suggestif d'une causerie que donnait, le 27 novembre, devant le Toronto Ad Club, M. Charles Holmes, B.A., directeur de la revue *Publicity*, et publiée par l'Agence canadienne de Publicité, de Montréal.

Devant une audience extraordinaire d'auditeurs, parmi lesquels on remarquait des représentants de la plupart des grandes maisons d'affaires de Toronto et un certain nombre de personnages de la politique locale, M. Holmes s'attaqua avec force à tous les préjugés entretenus dans les milieux anglais sur le compte des Canadiens-français. De l'ensemble de ses remarques impartiales découlent les conclusions suivantes: L'animosité marquée par beaucoup contre les Canadiens-français n'est pas justifiée; Les Canadiens-français ne sont pas des étrangers dans ce pays, ils y sont une force avec laquelle il faut compter; la langue française a dans ce pays droit de cité; Le parler des Canadiens-français n'est pas ce pa-tois que d'aucuns imaginent mais "un français plus uniforme que celui des Français de la vieille France".

Après les félicitations du président du lunch-causerie, M. Fitzpatrick, M. Holmes reçut l'approbation de M. Conquergood, au nom des manufacturiers de Toronto, ainsi que de M. John Blackhall, surintendant de la Dominion Express Co., et de M. Cameron, commissaire de la ville de Toronto. Celui-ci avoua même qu'arrivé à ce lunch imbu de préjugés contre les Canadiens-français, il quittait la table avec une meilleure appréciation de leurs qualités. Il dit n'avoir qu'un regret, c'est que M. Holmes ne puisse pas se faire entendre dans toutes les villes de l'Ontario.

Abonnez-vous au "Progrès"

Donnez-vous du confort en épargnant de l'argent

Repassez votre linge à l'Electricité

Un fer électrique dans votre demeure diminue votre travail, donne de meilleurs résultats et surtout ne surchauffe pas vos appartements; vous pouvez vous acheter ce fer de première qualité à nos magasins pour \$2.00

Faites votre cuisine à l'Electricité

Vous pourrez vous procurer le genre de poêle électrique que vous désirez au prix du gros, en vous adressant à nous. Nous donnons un taux spécial pour le courant électrique au compteur ou à taux fixe suivant la grosseur du poêle.

Faites votre nettoyage avec un nettoyeur Electrique VACUUM

Pas de poussière en balayant; ménage considérablement les tapis, nettoie aussi très bien les rideaux et tous les autres objets. Prix spécial pour deux mois.

Faites votre déjeuner à l'Electricité

Rien n'est plus commode et plus économique qu'un grill pour le pain et un filtre à café, pour faire votre déjeuner ou pour "louther"; toujours prêt, propre et sans chaleur.

Téléphones, ou encore venez vous-mêmes, voir nos représentants, pour détails.

Nous vendons toujours nos lampes électriques "Manda" au prix du gros, tel qu'annoncé. PROFITEZ-EN.

La Compagnie

D'Eclairage & d'Energie électrique DU SAGUENAY

La Ci Générale du Port de Chicoutimi

Entrepôts et courtiers maritimes
arimeurs et expéditeurs
ASSURANCE MARITIME

Adresse Télégraphique:
"Speed" Chicoutimi
Code A.B.C. 5ème Edition

Rue Racine,
Chicoutimi, Qué.
Canada.

Nos ministres à Londres

(Le Droit, 7 juin)

Le censeur de la presse permet d'annoncer ce matin que sir Robert Borden et les ministres qui l'accompagnent sont arrivés sains et saufs en Angleterre. La présence de nos ministres à Londres ne dit rien qui vaille aux vrais Canadiens qui considèrent que seule la considération des intérêts nationaux devrait guider la conduite de nos hommes politiques. Nous savons, au contraire, que ce sont les ordres ou les désirs venant de Downing Street qui influencent nos hommes d'Etat et les mènent.

Les 100,000 hommes

(Le Droit)

Une note du *Journal-Press* de ce matin annonce que l'enrôlement des jeunes conscrits se fait rapidement et que les autorités militaires auront levé, avant la prochaine session du Parlement, les 100,000 hommes que permet de conscrire la loi du Service Militaire 1917.

Si le gouvernement persiste à marcher dans la voie qu'il a suivie depuis l'ouverture des hostilités, ceux qui ont à cœur la grandeur et la prospérité du Canada ne verront pas sans crainte s'ouvrir la prochaine session. Le "petit-bill" de M. Meighen pourrait être présenté et une nouvelle levée de 100,000 hommes serait autorisée. M. Rowell, au cours de la dernière session, le laissait entendre également, dans une entrevue avec les journalistes. Par la volonté de nos gouvernants, le Canada deviendrait donc de plus en plus un pays militariste et se détournerait de sa voie naturelle qui le mène vers l'agriculture dont le développement exige une politique plus pacifique.

Mgr Fallon

(Le Droit)

Londre, 7. Afin d'aider au recrutement, Mgr Fallon évêque de London, Ont., fera en Irlande une tournée de conférences. Il essaiera de convaincre ses compatriotes du devoir qu'il y a pour eux de tout sacrifier pour l'Angleterre en danger. Il est justement de retour d'un voyage au front où il a visité les tranchées défendues par des Irlandais.

Les curés sac-au-dos

(Le Bien-Public)

Nous recevons depuis un certain temps des articles soigneusement rédigés où la situation des prêtres en France sous les armes est décrite comme féconde en excellents résultats.

Nous avons jeté tous ces écrits au panier, et c'est notre intention de n'en publier aucun. Nous trouvons cependant ces écrits reproduits un peu partout chez nos confrères de la presse hebdomadaire, et nous regrettons une si benévole hospitalité.

Le prêtre à l'armée ne peut y être avec dignité qu'en qualité d'aumônier, et pas autrement.

Si l'éloge qu'on nous fait du prêtre-soldat, tend à préparer les esprits à l'envoi du clergé dans l'armée, nous estimons que le moins que la presse canadienne puisse faire c'est de ne pas prêter la main à cette absurdité.



Soumissions pour charbon

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, jeudi, le 27 juin 1918, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion, lesquelles devront être cachetées, adressées au sous-sécretaire, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumissions pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion."

On peut se procurer des imprimés comprenant le devis et la formule de soumission en s'adressant au ministère des Travaux publics et aux gardiens des édifices publics du gouvernement fédéral.

Les soumissions devront être libellées, sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin, et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à 10% du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 6 juin 1918.
N. 747, 2 1/2, 13-20 juin.

Jusque vers 1895, les Japonais étaient vaccinés sur le bout du nez.

Actuellement une tonne de diamants vaut 31 millions de piastres.

On jette souvent aux rebuts les grès volatils. La ménagère française s'en sert avec avantage dans la confection des pâtisseries.

Les gares de chemins de fer de la Suisse, où l'on sert à diner, sont indiquées par l'emblème significatif d'un couteau et d'une fourchette croisés.



Le Savon des Enfants--Le Lifebuoy

Lavez les mains, la figure et les vêtements des enfants tous les jours et plusieurs fois par jour et protégez-les contre l'infection. Coupures, égratignures—poussière de la rue—contacts faciles et innocents, sont autant d'éléments de danger que vous ferez disparaître avec le

SAVON DESANTÉ LIFEBOUOY

Sa savonnerie abondante a des propriétés sanitaires qui assurent la santé du corps. Il ne fera pas de mal à la peau la plus tendre. Employez-le pour le bain et pour la maison et rappelez-vous que "tout va bien" pour quiconque se sert du Lifebuoy. L'odeur subtile de l'antiseptique s'évapore vite après l'usage.



Chez tous les Epiciers.

LEVER BROTHERS
LIMITED
TORONTO

AVIS PUBLIC

Dans la Cour Supérieure
Province de Québec
District de Chicoutimi
No 5657

LA CIE INDUSTRIELLE DE CHICOUTIMI, corporation légalisée, ayant sa principale place d'affaires à Chicoutimi, demanderesse

JOSEPH GAGNON, hôtelier, ex-avant de Bagotville et maintenant de Cochrane, dans la province d'Ontario, défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Chicoutimi, 1er juin 1918.
F. X. GOSSELIN, P.C.S.
D. 740, 2 fois 6-13 juin.

Avis important

Le pont qu'il y a dans le rang Ste-Famille subit actuellement des réparations considérables. Les personnes obligées de passer sur ce pont sont priées de prendre toutes les précautions voulues. Il est défendu de le traverser avec des charges pesantes, et les personnes qui ne se conformeront pas à cet avis, le feront à leurs risques et périls, les entrepreneurs désirent décharger leur responsabilité.

Si toutes les montagnes de la terre étaient étendues, la surface moyenne du globe serait élevée de 250 pieds.

La Compagnie de Pulpe DE CHICOUTIMI

Successeur de

LA SOCIÉTÉ DES CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS DE CHICOUTIMI

Fabricants de machines de toutes sortes, pour pulperies, scieries, fromageries, brasseries, etc.

Fondeurs de cuivre et de fonte

Manufacturiers de bouilloires et engins stationnaires et mobiles, engins à gazoline, etc., machines et outils pour travailler le bois, presses à foin, pompes simples ou doubles, pompes centrifuges, escaliers en fer, clôtures en fer pour cimetières, etc.

Notre atelier de menuiserie est organisé de façon à nous permettre de fabriquer toutes sortes de patrons et d'ouvrages en bois, tels que portes, chassies, escaliers droits ou tournants, etc.

Vous ne pouvez faire mieux que nous confier la réparation de vos automobiles. Des ouvriers habiles et experts vous feront promptement des réparations permanentes et judicieuses qui vous permettront de faire de l'automobilisme avec confort et sûreté.

Venez nous voir lorsque vous aurez besoin de quelque chose dans notre ligne et nous nous efforcerons de vous être utiles.

N'achetez que des produits canadiens

En achetant au loin vous donnez votre argent à des étrangers, ce sont eux qui ont le profit sur la vente et les bienfaits de la main-d'œuvre pendant que vos concitoyens ou vos compatriotes n'ont rien à faire.

Nos ateliers sont maintenant ouverts, sous la direction de M. L.-G. Carrier, mécanicien en chef de notre compagnie.

La fonderie est également en pleine activité.

NOUS SOLLICITONS VOTRE PATRONAGE

RUE DU HAVRE - CHICOUTIMI